M. Léonard Fournier est nommé secrétaire-propagandiste de l'ACFA

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 31 JANVIER 1962 | No 11

Le Conseil général approuve défénitivement la société des "Prêts de l'A.C.F.A. aux étudiants"

M. Léonard Fournier, vice-principal de l'école de McLennan, entrera en fonction dans une quinzaine de jours.



M. Léonard Fournier

Commencée vendredi soir dernier, l'Assemblée du Conseil général de l'A.C.F.A. s'est poursuivie durant toute la matinée de samedi matin. L'un des points les plus importants qui ont été portés à l'étude des membres du Conseil fut l'engagement d'un secrétaire-propagandiste. Durant les semaines qui ont précédé, huit candidats avaient offert leurs services. L'Exécutif avait chargé un Comité de trois membres pour étudier chacune de ces huit candidatures et pour ensuite faire une recommendation. Cette recommendation du Comité du Secrétariat fut adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil général. C'est ainsi que M. Léonard Fournier a été engagé pour remplir le poste de secrétaire-propagandiste de l'Association. A ce titre, M. Fournier aura surtout la responsabilité d'établir des Cercles locaux partout où la chose sera possible, de fédérer ces Cercles locaux en Comités régionaux, d'alimenter et de guider le travail de ces différents secteurs et de maintenir des relations très étroites entre ces secteurs et l'administration centrale de l'Association. Puis graduellement, d'autres tâches viendront s'ajouter à ce travail extrêmement important de M. Fournier.

Léonard Fournier est né à Donnelly. Après ses premières études à l'école paroissiale, il entreprit son cours classique au Collège Saint-Jean où il fut pensionnaire de 1948 à 1954. Sa rhétorique terminée ,il se rendit à l'Université d'Ottawa, où il obtint son Baccalauréat es-Arts et sa License en Philosophie. C'est à l'Université de Toronto qu'il fit son Ecole Normale, puis après avoir enseigné un an en Ontario, il revint en Alberta, plus précisément à McLennan où il enseigne depuis deux ans. En septembre dernier, il devenait vice-principal de l'école de McLennan. M. Fournier est marié et père d'un enfant. Il doit entrer en fonction d'ici une quinzaine de jours.

Trente des trente-sept membres du Conseil général de l'A.C.F.A. ont répondu à l'appel de l'Exécutif et ont assisté à l'Assemblée régulière qui s'est tenue au Collège Saint-Jean, vendredi soir et samedi matin. Deux autres membres avaient tenu à motiver leur absence.

* * *

Me André Déchène a résumé brièvement les récentes démarches entreprises par le poste CHFA avant la signature définitive d'une entente qui avait été décédée en septembre dernier.

* * *

Le rapport financier indique, qu'au 31 décembre 1961 l'A.C.F.A. possédait:

a) dans son compte général	$2,824.00
b) dans son compte de Bourses:	$9,774.95
c) dans son compte de Concours	$1,369.22

* * *

Le Comité de finance ayant fixé le budget minimum de l'Association à $16,000.00, toutes les dispositions sont prises pour que ce budget soit atteint.

* * *

Deux clubs de Placements collectifs existent déjà, l'un à Saint-Paul-Bonnyville et l'autre à Edmonton. Ces deux clubs permettront à l'Association d'acquérir une belle expérience dans ce domaine et l'on prévoit alors la formation de plusieurs autres clubs. Lorsqu'un nombre suffisant de ces clubs auront été lancés, l'on établira entre eux une Fédération provinciale. C'est là le premier travail du Comité de services à rendre aux membres.

* * *

M. Paul Chauvet, président de l'Association des Commissaires Bilingues a fait un rapport très intéressant sur les profits de cette Association. La plus entière collaboration de l'ACFA lui est assurée.

* * *

Une résolution portant sur le problème du repatriement de la Constitution a été adoptée en principe. Le texte définitif sera rédigé par l'Exécutif.

* * *

Le Conseil a approuvé le projet d'un Mémoire qui sera adressé par la Fédération Canadienne-française de l'Ouest au Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec. L'A.C.F.A. est l'un des quatre membres de cette Fédération. L'on a fait subir quelques changements au texte de ce Mémoire.

* * *

Me Jean-Louis Lebel nous a parlé de deux projets très importants que poursuivent actuellement les Canadiens de Calgary.

* * *

Le double questionnaire préparé par le Comité d'Education en vue d'une Enquête sur la fréquentation scolaire a été approuvé.

* * *

La Société des "Prêts de l'ACFA aux étudiants" entrera en fonction d'ici quelques semaines. Le Conseil a décidé de lui transférer tout l'argent contenu actuellement dans le compte des Bourses.

* * *

Pour compléter et renforcir une résolution prise lors de l'Assemblée des 10 et 11 novembre dernier, le Conseil a adopté la résolution suivante: "Que l'A.C.F.A. encourage fortement la formation et la conservation des Cercles locaux".

* * *

Me Lionel Tellier a été chargé de convoquer le Comité d'Agriculture, de faire élire un président et de lancer le travail de ce Comité.

* * *

Le Comité de la Relève aura très prochainement une Assemblée conjointe avec l'Exécutif au grand complet.

* * *

Les problèmes de la publicité ont été discutés et ce Comité se mettra en marche sous peu.

* * *

Un sous-comité formé de personnes de la ville et pouvant se rencontrer facilement préparera le travail du Comité des Parents et Maîtres.

* * *

Des précisions ont été fournies sur le nouveau "Code of Ethics" de l'A.T.A.

* * *

L'on a souligné que le président avait quitté Ottawa avant la fin de la Session de la Commission gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest, afin de pouvoir présider notre Assemblée générale.

* * *

La prochaine Assemblée du Conseil général de l'A.C.F.A. a été fixée aux 4 et 5 mai prochains.



Pour hâter la réalisation d'un rêve, un groupe de jeunes ont manifesté leur ardent désir de voir le gouvernement canadien adopter un drapeau distinctif et ils ont profité de l'Ouverture du Parlement pour renouveler leur pressante demande. Ils ont fièrement exhibé leur drapeau à la suite du 2e Bataillon des "Canadian Guards" et ce drapeau était accompagné d'une grande pancarte sur laquelle étaient inscrits ces mots: "Le drapeau canadien, symbole de l'unité de tous les Canadiens".

La semaine

Dans le monde

Le président Kennedy a déployé au cours des journées écoulées une grande activité. Bien que celles-ci se soient surtout manifestées dans le domaine de la politique intérieure, les répercussions en sont suffisamment importantes pour l'ensemble du monde libre, pour que l'opinion publique s'y intéresse tout particulièrement. Confirmant les suppositions des observateurs que nous avons mentionnés la semaine dernière, M. Kennedy a demandé au Congrès des pouvoirs spéciaux qui lui permettront s'ils sont accordés de négocier la réduction des tarifs douaniers entre les pays formant le Marché Commun Européen et l'Amérique du Nord. Selon le président, la communauté atlantique est arrivé à un point où il lui faut envisager des solutions nouvelles et audacieuses. Les réductions de tarifs demandées par M. Kennedy seraient à base de réciprocité. Ceci veut dire que les Etats-Unis ne consentiraient une réduction que si le Marché Commun consent à une diminution équivalente. Les autorités américaines voudraient éliminer complètement les droits de douane qui frappent certains produits pour lesquels les Etats-Unis et l'Europe occidentale ainsi que la Grande-Bretagne se partagent 80 p. cent du marché mondial. Il s'agit surtout de la production d'automobiles, de camions, d'avions, d'appareillages électriques, de machines et machinerie ainsi que de nombreux biens de consommation. Les exportations américaines des produits entrant dans cette catégorie s'élèvent à deux milliards par an, ce qui ne représente que 10 p. cent des exportations totales des Etats-Unis. Le président Kennedy voudrait que certains autres produits soient exonérés de droits de douane à 50 p. cent et qu'une catégorie spéciale comportant le pétrole, le plomb, le zinc et certains produits agricoles continuent à être protégés. Le gouvernement des Etats-Unis voudrait recevoir du Congrès l'autorisation de mener les négociations.

Ces dispositions intéressent au plus haut point notre pays car le Canada est le seul pays par exemple qui bénéficie d'importations de pétrole américain sans restriction. Par ailleurs, les Etats-Unis voudraient négocier non seulement en leur propre nom, mais encore au nom du Canada et du Japon. Le but poursuivi par M. Kennedy et c'est ce qu'il a expliqué, c'est de créer une sorte de communauté du monde libre qui ferait pendant sur le plan économique à ce qu'est l'OTAN sur le plan militaire. Une telle alliance permettrait aux pays de l'Amérique du Nord, au Japon et à l'Europe de

(suite à la page 5)

Un article de M. André Laurendeau au sujet de sa proposition d'une enquête royale sur le bilinguisme au Canada.

La réponse de M. Diefenbaker est claire. A la suggestion d'une enquête sur le bilinguisme au Canada, il répond: non. C'est court. C'est surtout très rapide.

Deux sortes d'hommes peuvent, sans prendre la peine d'examiner, écarter une suggestion pareille: ceux qui ne croient pas au bilinguisme, et ceux qui ne croient pas au Canada.

Selon les uns, le Canada est un pays anglais, avec l'enclave bilingue de Québec. Ce sont ceux que Maurice Lamontagne appelle les séparatisme anglais. Moralement, l'expression est juste.

Selon les autres, il n'y a rien à espérer d'Ottawa. Il faut chercher la solution dans un Québec indépendant ce sont nos séparatistes.

M. Diefenbaker, chef de l'Etat CANADIAN, serait-il un séparatiste de la première espèce?

* * *

Abordons la question autrement. Disons que le premier ministre s'est laconiquement emporté. Nous ferons donc appel, de ce Diefenbaker un peu primesautier, à un Diefenbaker mieux informé.

Le bilinguisme de l'Etat canadien, c'est l'article 133 de la Constitution interprété restrictivement. Cet article est d'abord permissif: on "pourra" utiliser les deux langues au Parlement d'Ottawa, à l'Assemblée législative du Québec et devant les tribunaux canadiens. Il formule une seule obligation positive: "les registres et les procès verbaux des Chambres sus-dites devront être tenus dans les deux langues".

A partir de là s'est développée une situation chaotique, un fouilli. Dans les organismes gouvernementaux, tantôt le français est bien servi, comme à Radio-Canada; tantôt il l'est fort mal, comme au CNR ou dans les services de la défense nationale; tantôt (et ce "tantôt" couvre le plus clair des institutions), tantôt il est à peu près complètement inexistant, comme au ministère des finances. D'ailleurs, même dans les secteurs ob l'on parle français, cette langue n'existe à peu près pas sur le plan administratif.

Les fonctionnaires ne savent même pas quand il est permis de se servir du français, et ce, dans plusieurs ministères. Et, comble de ridicule, personne ne se fait une idée précise de ce que devrait et pourrait être un véritable bilinguisme officiel. Chacun y va de son petit programme. Les partis consentent, à tour de rôle, des concessions infinitésimales, que les Canadiens français mettent en moyenne dix ans à obtenir: timbres bilingues, billets de

(suite à la page 8)

La semaine

A Ottawa

Les premiers débats parlementaires et le ton général des discours donnent de plus en plus l'impression que les élections approchent. Le gouvernement Diefenbaker a pris une série de mesures spectaculaires; ainsi l'augmentation de la pension de vieillesse de $10.00 est certainement appelée à renforcer la popularité des conservateurs. Il en est de même du projet d'abolir les péages sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Les discours de M. Diefenbaker sont empreints d'un dynamisme et d'une vigueur exceptionnels. Par ailleurs, les débats ont porté sur une addition de $82,000,000 au budget fédéral. M. Flemming qui a présenté cette demande a expliqué que ces sommes sont destinées aux travaux divers lancés pour lutter contre le chômage, qui est d'ailleurs en baisse par rapport à l'année dernière, et pour payer des indemnités aux agriculteurs de l'Ouest.

En attendant les spéculations vont bon train, quant à la date des élections. Un moment on a cru qu'elles seront repoussées à septembre et même peut-être au début de l'année prochaine.

(suite à la page 8)

L'adoption de chèques bilingues ne pourrait que renforcer l'unité nationale

Ottawa. — "Depuis quil est au pouvoir, le gouvernement n'a rien fait en faveur de la reconnaissance du caractère bi-culturel du Canada".

Cette phrase que l'on croirait sortir des lèvres d'un "nationaliste" québécois a été prononcée aux Communes par un député de langue anglaise, M. Hazen Argue, chef parlementaire du Nouveau Parti Démocratique.

Plus nationaliste — au sens large du mot — que jamais ne la été un chef politique à Ottawa, fut-ce un chef politique de langue française, M. Argue a réclamé avec vigueur l'adoption immédiate du principe des chèques bilingues et de meilleurs postes pour les ministres de langue française.

"Qu'a fait le présent gouvernement pour prouver aux citoyens du Québec, aux Canadiens de langue française, que leurs droits dans la Confédération sont égaux à ceux des autres Canadiens"? a-t-il demandé.

Le discours du Trône ne contenant nulle mention des chèques bilingues ou d'autres sujets chers au coeurs du Canada français, M. Argue condamne cette omission, puis il ajoute: "Pourquoi hésiter à adopter les chèques bilingues si leur adoption doit renforcer l'unité du pays?"

Le 31 janvier 1958, rappelle M. Argue, la Chambre a adopté en deuxième lecture un projet de loi sur les chèques bilingues.

Le vote a révélé un fait très significatif, poursuit-il. On n'a relevé que neuf voix dissidentes, toutes des voix conservatrices.

LE SEPARATISME

Evitant de mentionner expressément le séparatisme, le chef socialiste y fait cependant allusion lorsqu'il parle du peu de confiance de certains Canadiens de langue française envers la Confédération.

Comment les en blâmer lorsqu'on ne voit que l'un des leurs à la première rangée des banquettes ministérielles, soit le ministre des Transports, M. Balcer qui, dit M. Argue, "n'est pas particulièrement près du premier ministre".

A part M. Balcer, poursuit le député socialiste, tous les autres ministres, ceux de la deuxième rangée, ne détiennent que des portefeuilles d'importance secondaire.

Selon moi, dit encore M. Argue, voilà l'un des indices de la négligence du premier ministre à reconnaître l'importance du Québec, et la preuve du peu de cas qu'il fait du caractère bi-culturel de notre pays.

Ce passage qui formait le noeud de son discours avait été précédé de brèves considérations sur le déplorable état des finances du Canada sous un régime conservateur, et suivi d'un exposé assez fouillé des besoins des cultivateurs des Prairies dont M. Argue se fait l'un des plus ardents avocats aux Communes.

Choix d'un chef du NPD retardé en Alberta

Edmonton. — Les délégués au congrès de fondation du Nouveau parti démocratique d'Alberta ont décidé de retarder le choix d'un chef provincial.

L'élection du leader devait avoir lieu, il y a quelques jours, mais elle a été remise jusqu'à ce que ce congrès spécial puisse être tenu.

Le chef national du Nouveau parti, M. T. C. Douglas, a déclaré qu'il était heureux de cette décision, expliquant qu'elle permettrait au parti provincial de s'organiser.

Il a précisé que plusieurs comtés n'étaient pas représentés au congrès de fondation et que toutes les parties de la province devraient être là pour participer au choix du leader.

Par ailleurs, au cours de la journée de sademi (il y a une quinzaine de jours, l'Union des cultivateurs de l'Alberta a refusé de s'affilier au NPD. M. Ed Nelson, président de l'organisme, a expliqué que les cultivateurs ont appris par expérience les avantages qu'il y a à demeurer indépendants.

Ultimatum de de Gaulle aux rebelles: un cessez-le-feu ou il agira seul

Paris. — Le président de la République française a averti le GPRA que s'il ne consent d'ici peu à ordonner un cessez-le-feu, il agira seul pour créer une Algérie nouvelle. Le quotidien Paris-Presse assure que le général de Gaulle a sommé le Front de libération nationale de s'entendre avec lui d'ici la fin de février sur la formation d'un gouvernement provisoire de l'Algérie.

C'est un véritable ultimatum. Paris-Presse l'expose comme suit:

Si les représentants du FLN acceptent la proposition du général de Gaulle, on instituera un conseil exécutif de neuf hommes dans lequel le FLN, les autres musulmans d'Algérie et les Français seront également représentés, chaque groupe par trois administrateurs; si les chefs de la rébellion rejettent la proposition, on formera sans eux un conseil chargé d'amener l'Algérie à l'indépendance.

Le président de la République a indiqué clairement que la France a atteint la limite des concessions qu'elle peut se permettre de faire.

Le général de Gaulle a informé le cabinet de sa décision. Il doit prononcer un discours à la télévision le 5 février. On croit qu'il rendra publics à cette occasion les détails de sa proposition.

Cette décision a été prise au moment où de Gaulle a à faire face à une vague croissante de violences organisées en France et en Algérie par l'Organisation de l'armée secrète qui est décidée à garder l'Algérie française.

Les rumeurs relatives à l'ultimatum que le général de Gaulle est censé avoir présenté au GPRA ont provoqué une recrudescence du terrorisme en Algérie, où l'Organisation de l'armée secrète est appuyée par la majorité des Européens.

Une grève ordonnée par l'Armée secrète a paralysé la ville d'Oran. Plus de 15,000 personnes ont envahi les rues, hurlant des insultes contre le président de la République, lançant des grenades et faisant feu sur les troupes qui tentaient de mettre fin à la manifestation.

A Alger, des bandes d'Européens ont lynché deux Musulmans et des manifestants ont bousculé un général français qui était descendu de sa voiture immobilisée dans la rue par une foule agitée.

Dans l'Ouest de l'Algérie, à Mostaganem, des Français d'Algérie ont mis le feu à des magasins musulmans après les funérailles d'une victime du terrorisme de la rébellion.

Quatre Français d'Algérie sont tombés dans une embuscade et ont été tués par une rafale de mitrailleuse dans la région de Blida, au sud-ouest d'Alger.

Au moins six personnes ont été tuées en Algérie tout dernièrement.



L'astronaute John Glenn était tout souriant au moment où il s'embarquait dans la capsule Mercury, au camp Canaveral, samedi dernier. Après cinq heures d'attente, son envolée a été contremandée par les autorités.

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Cabarets par-ci . . . Cabarets par-là . . . Cabarets partout ! . . .

Par Pierre L'Ermite

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XIX

J'allais donc en pays albigeois, pendant cet été, chez mon curé.

Et, pour me distraire, il me fait faire des promenades historiques à Albi et ailleurs, où il évoque les souvenirs terribles de Simon de Montfort, qui m'ont beaucoup intéressé.

Un matin, je me lève, la tête opprimée, par quelque chose qui est comme un pressentiment.

Qui dira, ici-bas, tout ce qui se passe dans le monde invisible qui nous submerge !

Toujours est-il, qu'après ma messe, en prenant mon café au lait, je dis à l'abbé Sicard:

—Il faut que je retourne à Paris.

Tout étonné, il s'écrie:

—Et pourquoi? Il fait un temps splendide ! Et j'ai encore beaucoup de choses curieuses à vous montrer.

—Notez..., je me plais beaucoup ici, avec vous et votre famille, mais j'ai un pressentiment.

L'abbé Sicard se met à rire.

—Une petite femme nerveuse.., je comprendrais. Mais vous..., un homme! un journaliste! Je ne me figure pas que vous vous laissiez influencer ainsi. C'est de l'imagination... Cela ne répond à rien d'objectif. Et, aujourd'hui, ce serait trop dommage de lâcher la proie pour l'ombre.

—Et pourtant !

—Il faudra soigner cela !

—Que voulez-vous..., j'ai peut-être des antennes...

Bref, le lendemain, je partis au milieu du mécontentement général.

—Je vous croyais plus sérieux ! me dit M. Sicard, en me conduisant au train.

Comme on allait démolir la vieille maison de la rue de Chaillot, j'avais transporté mes pénates avenue Marceau.

En arrivant chez moi, la concierge me remet une lettre urgente, sur l'enveloppe de laquelle je reconnus l'écriture hachée, trépidante, du cardinal Amette.

Et j'y lis:

Je fais actuellement ma retraite à Issy. J'aurais besoin de vous voir pour une décision grave. Faites l'impossible pour venir.

Cardinal Amette.

Mon pressentiment ne m'avait donc pas trompé.

Le lendemain matin, j'étais au Grand Séminaire d'Issy.

Je trouvais le cardinal disant son Bréviaire dans la petite allée ombragée de Notre-Dame des Pauvres.

—Je me tins à distance respectueuse. Mais, dès que le cardinal m'aperçut, il me fit signe d'approcher. Et, de sa voix assez sèche, il me dit:

—Vous savez pourquoi je vous fais venir ?

—Peut-être, Eminence.

—Ah... Et pourquoi ?

—Pour me nommer curé.

—Encore une fuite au Conseil !

—Non, Eminence... je suis arrivé, hier soir, d'Albi, où j'étais chez mon curé.

—Comment le savez-vous

—Parce que je le crains.

—Et curé où ?

—A Saint-Jean de Montmartre.

Du coup, le cardinal me fixe avec des yeux indignés.

—Et vous me dites qu'il n'y a pas eu de fuite ?

—En tout cas, si elle a eu lieu, je n'en suis pas le bénéficiaire. Comme je l'ai dit à Votre Eminence, j'étais avec mon curé, occupé de tout autre chose que d'une nomination possible.

—Alors, dit enfin le cardinal, puisque je n'ai rien à vous apprendre, acceptez-vous ?

—Eminence, je me reprocherais de vous refuser quoi que ce soit. Donc, j'accepte... Mais me permettriez-vous de vous poser une simple question?

—Posez-là.

—Pourquoi trois prêtres éminents de votre diocèse ont-ils refusé cette cure ?

—Vous savez donc cela aussi ?

—Mais, Eminence, c'est un peu comme l'air qu'on respire... D'où viennent ces bruits..., ces rumeurs..., je ne saurais pas le dire... Et puis, je ne suis pas journaliste pour rien. J'ai un courrier qui, sans que je le cherche, me met au courant de bien des choses...

Le cardinal, apaisé, me donna alors l'explication de ce que je lui demandais.

En baisant son anneau, je sollicitais sa bénédiction.

—Ce sera peut-être dur pour vous de quitter la belle paroisse de Chaillot. Mais la grâce de Dieu sera avec vous. Je vous bénis paternellement.

Et il m'embrassa d'un coup sec...

Je revins à pied vers Chaillot. Et je regardais les maisons connues, les belles avenues, comme on regarde, avec émotion, les choses et les êtres aimés qu'on va quitter.

Déjà, j'étais parti... Je me sentais devenu un étranger.

L'après-midi, vers 4 heures, j'allais voir ma nouvelle paroisse.

Je me souviens encore de la sensation de découragement que j'éprouvais en arrivant place Pigalle. Puis la *montée de la rue Lepic et celle des* Abbesses . . .

Population dense, bruyante, traversée de filles en cheveux, et de camelots en espadrilles, vendant des tapis à la terrasse des cafés..., le Moulin Rouge, le Néant, le Ciel, l'Enfer, le Rat mort, l'Abbaye de Thélème, le Veau qui tète, le Poulailler, le Coup de frein, le Canari, cabarets par-ci, cabarets par-là, cabarets partout, sur ma paroisse, ou en bordure de ses limites.

Et, au bout de la rue des Abesses, devant une charcuterie élégamment appelée: Triperie des Abbesses, une église étrange, tout en briques creuses, qui dressait au-dessus du passage de l'Elysée des Beaux-Arts.

Vraiment, et sans transitions, le contraste était grand entre l'avenue Marceau, et la place Pigalle.

Discrètement, je poussais mon investigation dans l'église qui devenait la mienne. Je descendis ensuite l'escalier, raide et profond, qui mène au passage de l'Elysée des Beaux-Arts. Et, au fond de la cour, je découvris un local sombre, éclairé d'une lampe électrique, au-dessus d'un billard usagé.

C'était le patronage des garçons.

Je trouvai là un très digne jeune prêtre, qui était l'abbé Patau. Il essayait de réunir dans cette espèce de cave tous les jeunes gens qu'il pouvait. Il me fit la meilleure impression...

Je remontais ensuite les interminables escaliers, cherchant à rencontrer le curé auquel j'allais succéder.

Je le vis enfin. C'était un grand et beau vieillard, tête de Louis XIV, nez aquilin, barré d'un lorgnon.

Il me regarda avec une certaine commisération, comme m'avait regardé jadis le curé de Clichy.

Puis il m'emmena dans un petit hôtel, dont il occupait le premier étage donnant sur la place des Abbesses.

Là, avec franchise, il me mit au courant de la situation spirituelle et matérielle de la paroisse.

Il était 7 heures quand je repartis par la rue des Abesses, pleine de monde et de cris divers.

Je m'arrêtais, de temps en temps, pour regarder cette population dans laquelle il y avait de tout..., des braves gens revenant de leur travail..., des mères de famille allant au ravitaillement, des étudiants, des filles de joie, des artistes plus ou moins fauves. Et je me disais: "Voici maintenant tes paroissiens. Il faudra conduire tous ces gens-là vers le bon Dieu... Tous ! . . . Pauvre toi !"

Je revins à pied par le boulevard, côtoyant le Néant . . ., le Chat noir, le Moulin Rouge, les Deux Anes. Et je pensais à la parole de saint Augustin: Angelicis humeris formitandum, le sacerdoce est une responsabilité redoutable, même à des épaules d'ange. Et je ne suis pas un ange.

Heureusement, en levant la tête, j'apercevais là-haut le Sacré-Coeur... Alors, allons-y !

(à suivre)

Ententes culturelles

Washington. — La Russie aurait officiellement avisé les Etats-Unis qu'elle serait "bientôt" prête à entreprendre des négociations en vue d'une entente au sujet des échanges dans le domaine culturel. La dernière entente, signée en 1959, a expiré le 31 décembre dernier. Les échanges continuent, toutefois, selon l'ancienne entente. C'est ainsi que des travaux techniques seront exposés au Brooklyn Museum. A compter du premier mars, et pendant trois semaines, il se tiendra à Moscou une exposition médicale américaine.

IMPRESSIONS

par Normand Fontaine

LE TWIST

Je me demande si au fond ça vaut la peine d'en parler ! Je pense bien que oui, car il faudrait au moins UN article qui en parle simplement, tout bonnement, sans exagération, ou si vous voulez, comme on dit en grec, "shoulder to shoulder". Il est temps qu'on en finisse de mettre une telle stupidité sur le premier plan, de la glorifier, de la "vendre" aux jeunes comme si c'était beau et bon pour leur santé !

Surtout, je ne me propose pas de le condamner à mort ! Ce serait une façon négative de le reglorifier . . . Quand un enfant prononce un mot pas joli, la meilleure façon de l'encourager à s'en servir dans son vocabulaire quotidien, c'est de lui faire un discours descriptif de condamnation !

Et justement, le twist c'est une autre platitude inventé parrait-il par un certain Chubby Checker, mais passons car ce n'est pas important. **Si le rock'-n'roll** a fait tant de bruit, c'est que nous l'avons trop pris au sérieux, que nous l'avons à la fois trop glorifié (pour les vendeurs de disques !) et trop condamné (pour ce qui est de nous, qui aurions dû faire comprendre à nos jeunes qu'il ne s'agissait que d'une singerie sans vraie valeur). Les grands coupables, naturellement, ce sont les gros "biznèss-mèn" qui l'ont vendu comme un spectacle fantastique. La même chose commence maintenant, pour cette dernière invention, le twist.

Mettons les points sur les "i".

Examinons-le sur un plan simplement de divertissement. Est-ce que vraiment c'est divertissant ? Surtout est-ce que c'est élégant à voir, cette soi-disante danse ? Bill Trent du "Journal" prétend que oui, mais qu'en pensez-vous ? Je pense que la plupart des **jeunes intelligents et bien intentionnés**, dansent le twist à la maison, parce que c'est du nouveau, et aussi par curiosité puisque déjà on en fait tant de publicité. Mais, je crois surtout qu'on le danse **pour avoir la satisfaction** de dire: "Je suis capable de le faire", comme ceux qui peuvent se servir du "hoola-hoop"! Pas plus que ça. A nous de leur faire comprendre que ce n'est vraiment pas de la danse. Après tout, au fond, faire semblant de se frotter le dos avec une serviette imaginaire, tout en faisant mine d'écraser des cigarettes sur le plancher, entre nous, c'est pas fameux comme coup d'imagination ! Dans le domaine de la danse, il y a la polka, le tango, la valse, et les pas latins qui sont vraiment quelque chose qui demande de la précision et un peu de sens du rythme, au moins.

Enfin, le fait existe qu'il y aura toujours des grands nigauds qui font passer pour merveilleux la plus petite niaiserie. C'est la seule façon qu'ils peuvent employer, pour faire leur argent. Ceux-là sont bien plus à plaindre qu'à blâmer . . . Ils sont dépourvus de tout sens esthétique et de simple bon sens, et le pire c'est que ça leur fait rien qu'on leur dise !

Miville Couture a sans doute adopté la meilleurs propagande au sujet du twist. S'il y avait plus de gens comme lui, qui traiterait de cela avec un grain de sel, la plupart des jeunes comprendraient facilement que c'est ridicule, et à la fin, l'oublierait tout simplement, comme le "hoola-hoop" qui est pendu derrière la porte de la chambre à débarras . . .

Formation d'une véritable Communauté atlantique

Paris. — La "conférence de l'Atlantique", composée d'une centaine de personnalités des quinze pays membres de l'OTAN (mais venues à Paris à titre privé et non au nom de leur gouvernement) a mis fin à dix jours de travaux en réclamant la transformation de la présente Alliance en une véritable "Communauté atlantique" pendant la décennie actuelle, ce, afin de relever le défi du bloc communiste. Dans une déclaration en douze points, la conférence demande notamment: la création d'un Haut Conseil permanent, au niveau ministériel, conseil qui aurait compétence dans les domaines économique, politique et culturel aussi bien que militaire; la transformation de la conférence annuelle des parlementaires de l'OTAN en une Assemblée consultative permanente; l'extension du Marché commun européen à tous les pays de l'Alliance Atlantique, la création d'une Haute cour atlantique, etc. Le texte de la déclaration va être présenté aux quinze gouvernements membres de l'OTAN.

Eunice To, depuis six ans qu'elle est au Canada, a déjà maîtrisé une nouvelle langue et a terminé son cours universitaire en Génie. Eunice est originaire de Hong-Kong.

"L'enseignement est la plus haute des professions." (Mgr Pocock)

Toronto. (CCC) — De toutes les carrières qui s'offrent aux hommes et aux femmes, l'enseignement occupe la première place dans la hiérarchie des professions, a déclaré S.E. Mgr P. F. Pocock.

L'archevêque de Toronto a fait cette déclaration devant quelque 200 étudiants catholiques de l'école normale de Toronto (Toronto Teacher's College).

Mgr Pocock a expliqué qu'il s'imposait de faire une distinction très nette entre une vocation, un état de vie, une carrière, et a souligné qu'il fallait trouver sa carrière dans son état de vie.

Rappelant à son auditoire que l'enseignement exige des connaissances, il a souligné que la science seule ne suffit pas. L'enseignement est un art, a-t-il dit, et l'artiste est celui qui peut faire exister dans la réalité ce qu'il conçoit dans son esprit.

Cela vaut autant pour le professeur que pour le peintre et le sculpteur mais la différence vient du fait que le sculpteur et le peintre se servent de marbre et de peinture tandis que l'enseignant se sert de concepts et d'idées.

En artiste qu'il est, l'enseignant a un concept dans son esprit et s'emploie à exprimer et à expliquer clairement ce concept pour le rendre accessible à l'esprit de ses élèves.

"Enseigner est un art qui consiste à faire passer des idées d'un esprit à un autre, a poursuivi Mgr Pocock. Vous les enseignants de demain, vous ne vous servirez ni de marbre ni de peinture. La matière sur laquelle vous travaillerez est l'intelligence et la volonté de l'enfant; celui-ci sera ce que vous l'aurez fait. Etant un enfant et non un adulte, l'enfant est toujours en devenir". Par conséquent, vous êtes les artistes qui façonnez les hommes et les femmes de demain".

"C'est pour cette raison que l'enseignement est la plus grande et la plus noble des carrières, d'ajouter l'archevêque-coadjuteur de Toronto. Mais c'est justement aussi pourquoi votre responsabilité est si grande."

Mgr Pocock a souligné que les instituteurs devraient toujours avoir devant les yeux, peu importe la matière qu'ils enseignent, l'image du Christ, car le Christ est le type de l'homme accompli.

"C'est l'image du Christ que vous devez essayer d'imprimer dans l'esprit de l'enfant, a dit Mgr Pocock. Vous devrez enseigner toutes les matières profanes ,et vous devez les bien enseigner.

Mais vous aurez l'avantage d'enseigner dans les écoles séparées, où vous enseignerez aussi la religion. Vous devrez alors présenter le modèle parfait de l'homme, le Christ, pour aider les enfants à devenir des adultes à l'image du Christ."

"Relevez ce défi, a conclu l'archevêque. N'ayez pas peur. Ayez confiance. Etudiez. Etudiez les matières profanes, étudiez votre religion, étudiez le Christ, étudiez la pédagogie. Et ensuite, faites votre travail en toute confiance."

"Mais pour atteindre à un tel idéel, pour former le Christ dans vos élèves, vous avez besoin de l'aide surnaturelle de Dieu qui vous est donnée dans la grâce sanctifiante. Priez, soyez humbles et soyez profondément conscients d'être les enfants de Dieu."

—Que d'idées antiques et touchantes au seul mot de foyer !

Chateaubriand

* * *

—L'âme du foyer est douce et bienfaisante à ceux qui en gardent l'amour et le respect.

Octave Gréard

Vient de paraître

Petit dictionnaire du "joual" au français

par Augustin Turenne

Notre langage est en "décomposition" a dit le Frère Untel en diagnostiquant le mal; avec le PETIT DICTIONNAIRE du "JOUAL" AU FRANÇAIS, Augustin Turenne nous apporte enfin un remède.

Ce petit dictionnaire, préparé d'après l'expérience de l'auteur, constitue, en effet, la modeste contribution de celui-ci à la campagne de refrancisation en cours dans notre province.

M. Guy Rondeau, M.A., linguiste, chargé d'enseignement français à l'Université de Montréal et membre-fondateur du Cercle linguistique de Montréal, qui a revu le manuscrit d'Augustin Turenne, tient à faire remarquer que cet ouvrage ne s'adresse pas à des spécialistes de la langue; on ne doit pas y chercher des nuances subtiles et des distinctions de laboratoire. "Il a été conçu pour la masse, précise-t-il, et comme tel il se doit d'être pratique, concret, de consultation facile et rapide."

Le PETIT DICTIONNAIRE DU "JOUAL" AU FRANÇAIS — le premier du genre sur le marché — possède de toutes les qualités d'un dictionnaire capable de rendre de multiples services à toutes les personnes conscientes du réveil linguistique dont nous sommes témoins au Québec depuis quelque temps. Le PETIT DICTIONNAIRE DU "JOUAL" AU FRANÇAIS est en vente chez FIDES, 11540 - Jasper, Edmonton.

CINQUIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE

L'IVRAIE

Le Seigneur raconte la parabole de l'ivraie pour mieux nous faire comprendre toutes les épreuves que suscitent les forces du mal. Le Royaume doit croître lentement, se prolonger dans l'Eglise, Corps total du Christ.

"Puisque Dieu vous a choisis, puisqu'il a fait de vous ses saints et ses bien-aimés, n'ayez dans le coeur que miséricorde, tendresse, humilité, douceur et patience". (Col. 3, 12)

Société Catholique de la Bible

Un Esquimau dans le Conseil du Mackenzie

Ottawa. — Les membres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest ont recommandé la nomination d'un Esquimau dans le Conseil qui dirigera le nouveau territoire de Mackenzie. Ce conseil de sept membres constituera la législature du nouveau territoire. Le nouveau district de Mackenzie a été créé tout dernièrement. Les districts de Franklin et de Keewatin englobent, avec le nouveau district dont le nom officiel n'est pas encore choisi, tous les territoires du Nord-Ouest.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 31 JANVIER 1962

La Bible vous parle

Portez les fardeaux les uns des autres et accomplissez ainsi la loi du Christ.

(Gal. 6,2)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Constitution de la Société des "Prêts de l'ACFA aux étudiants"

NOM:

Le nom de la Société sera: "Les Prêts de l'A.C.F.A. aux Etudiants", ce qui se dira en anglais: "French Canadian Association Student Loans".

NATURE:

La Société de Prêts aux étudiants:
a) est une Société incorporée;
b) est une Société sans buts lucratifs;
c) est une Société autonome, tout en agissant comme un Service de l'A.C.F.A.

BUTS:

a) Découvrir toutes les Bourses d'études qu'un jeune d'extraction française peut actuellement obtenir:
1) soit du Gouvernement de l'Alberta
2) soit de l'Université de l'Alberta
3) soit des compagnies industrielles ou financières
4) soit du Conseil des Arts
5) soit de la Province de Québec
6) soit de tout club social
7) soit de tout autre corps public ou privé

b) Porter à la connaissance des jeunes d'extraction française l'existence de ces Bourses d'études et les moyens à prendre pour en bénéficier.

c) Etablir, maintenir et administrer un fonds de roulement permettant de faire des prêts pour fin d'éducation.

d) Consentir à même ce fonds de roulement des prêts à toute personne qui, en ayant fait la demande, aura rempli les conditions prévues et imposées par la Société.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE:

Pour être éligible, l'emprunteur devra:
a) être d'expression française ou vouloir entreprendre ou poursuivre des études de français.
b) remplir les conditions financières, morales, intellectuelles et physiques déterminées par la Société.
c) vouloir entreprendre ou poursuivre des études secondaires, classiques, universitaires, ecclésiastiques, artistiques, commerciales ou techniques.
d) prouver que le prêt demandé lui est absolument nécessaire pour entreprendre ou poursuivre ses études.

FORMATION DU FONDS DE ROULEMENT:

a) Tout argent donné à la Société;
b) Tout argent prêté sans intérêt pour une période d'au moins deux ans à la Société;
c) Intérêt perçu par la Société sur tout argent qu'elle aura placé;
d) Remise des prêts avec intérêt par les emprunteurs.

ORGANISATION DE LA SOCIETE:

A. — Assemblée générale
1) L'assemblée générale sera composée de tous les membres qui ont droit de vote.
2) Toute personne physique ou morale qui aura acheté une part de $100.00 aura droit à un vote. Cette personne aura droit à un vote additionnel pour chaque action de $100.00 qu'elle aura achetée.
3) Toute personne physique ou morale qui aura prêté à la Société la somme minimum de $500.00 aura droit à un vote. Cette personne aura droit à un vote additionnel pour chaque montant de 500.00 qu'elle aura prêté à la Société.
4) Toute personne physique ou morale ayant prêté ou donné moins de $100.00 sera considérée comme simple bienfaitrice; elle ne fera pas partie de la Société et elle n'aura pas droit de vote.

B. — Conseil de Direction:
1) Est composé de quinze (15) membres élus par l'assemblée générale.
2) Lors de la première élection, ces 15 membres seront élus pour des périodes de rotation comme suit:
— 5 pour une période d'un an;
— 5 pour une période de deux ans;
— 5 pour une période de trois ans;
3) Parmi les 5 qui seront élus chaque année, 3 au moins devront être des membres en règle de l'A.C.F.A.
4) Aucun membre ne pourra siéger sur le Conseil de Direction durant plus de deux termes consécutifs.
5) Chaque membre du Conseil de Direction n'aura droit qu'à un seul vote.
6) Tout membre du Conseil de Direction devra être détenteur d'au moins une part.

C. — Exécutif:
1) Composé d'un président, d'un vice-président, qui sera également trésorier d'un secrétaire et de deux conseillers.
2) Ces officiers sont élus annuellement par les membres du Conseil de Direction.
3) Ces officiers doivent être choisis parmi les membres du Conseil de Direction.

D. — Comité de sélection:
Ce Comité de sélection sera composé de trois personnes dont:
— un représentant du Collège Saint-Jean, choisi par les autorités du Collège;
— un représentant de l'A.C.F.A., choisi par l'Exécutif de l'A.C.F.A.;
— un représentant de la Société, choisi par l'Exécutif de la Société.

QUORUM:

Assemblée Générale:
minimum de 10% des membres et de 15% des votes.
Conseil de Direction:
minimum de 8 membres.
Exécutif:
minimum de 3 membres.
Comité de Sélection:
au complet.

ASSEMBLEES:

Assemblée générale:
minimum de une fois par année: la troisième semaine de janvier.
Conseil de Direction:
minimum de trois par année:
— la troisième semaine de décembre
— la troisième semaine d'avril
— la troisième semaine de juillet.
Exécutif:
Minimum de six fois par année:
— reux semaines précédant chaque réunion du Conseil de Direction et
— à chaque réunion du Conseil de Direction.

ELECTIONS:

L'élection du Conseil de Direction et de l'Exécutif aura lieu la journée même de la réunion de l'Assemblée générale.

ANNEE FISCALE:

L'année fiscale se terminera le 31 décembre de chaque année.

DEVOIRS DES ADMINISTRATEURS:

a) Président:
— présidera à toutes les réunions et là où il y aura division égale de vote, il aura droit à un deuxième vote.
— sera un des deux signataires de la Société pour tout document officiel.

b) Vice-président-Trésorier:
— jouera le rôle du président avec pleins pouvoirs lorsque celui-ci sera absent des réunions;
— responsable de la tenue des livres;
— administrera l'argent en caisse;
— verra à ce que les contrats de prêts soient correctement remplis et légalement en force;
— exécutera les poursuites légales pour le recouvrement des prêts lorsqu'il y aura lieu;
— sera un des deux signataires officiels de la Société;
— se tiendra en contact avec la compagnie de Fiducie pour voir que l'argent soit bien placé et les prêts suivis de près.
— préparera les rapports financiers pour toutes les réunions.

c) Secrétaire:
— tiendra les minutes de toutes les réunions;
— disposera des applications de prêts selon les règlements;
— s'occupera de toute correspondance;
— verra à ce que la commission d'études des demandes de prêts se réunisse en temps voulu;
— suivra de près les personnes qui auront emprunté de la Société;
— préparera les rapports du secrétaire à toutes les réunions.

d) Les Conseillers:
assisteront le Président, le Vice-Président-trésorier, et le Secrétaire dans leur travail.

e) L'Exécutif:
— préparera les réunions du Conseil de Direction et de l'Assemblée générale;
— verra à ce que le Comité de sélection soit formé;
— soumettra les applications de prêts avec tous les renseignements nécessaires à la Commission d'étude et recevra de cette commission des recommandations sur lesquelles il votera;
— soumettra le résultat de leur vote au Conseil de Direction pour approbation ou refus;
— préparera tous les documents requis par le Conseil de Direction et exécutera les décisions prises par le Conseil de Direction.

f) Le Conseil de Direction:
— nommera l'exécutif;
— sanctionnera ou renversera les décisions prises par l'Exécutif sur matière d'administration qui affecte les finances de la Société.

g) L'Assemblée générale:
— élira le Conseil de Direction;
— votera sur les amendements à la constitution;
— votera sur les sujets importants affectant l'esprit ou la conduite de la Société;
— chaque membre devra collaborer au recrutement de nouveaux membres.

h) Comité de sélection:
1) recevoir de l'Exécutif tous les documents se rapportant à chaque demande;
2) compléter cette documentation en obtenant d'autres renseignements qu'elle jugera nécessaires;
3) faire enquête sur les renseignements fournis;
4) transmettre à l'Exécutif une recommandation pour chaque demande, soit favorable, soit défavorable à l'octroi d'un prêt. Ces recommandations devront être présentées selon l'ordre de mérite et d'urgence des demandes.

ARGENT PRETE A LA SOCIETE:

a) En plus de recevoir des dons, la Société est autorisée à emprunter de l'argent qui alimente son fonds de roulement.
b) Toute somme prêtée à la Société devra l'être pour une période minimum de deux ans.
c) Toute somme prêtée à la Société sera garantie par un billet promissoire dument signé par les officiers habilités.
d) Toute somme prêtée à la Société le sera sans aucun intérêt.
e) Tout créancier pourra réclamer son argent de la Société, mais seulement deux ans après avoir fait son prêt.
f) Tout créancier qui réclame son argent devra accorder à la Société une période de six mois de grâce après en avoir fait la demande. Cependant, la Société devra lui payer un intérêt de 3% à partir du jour où la demande de remboursement est faite jusqu'au jour où l'argent est remboursé.
g) Tout le fonds de roulement que détient la Société sera remis entre les mains d'une Compagnie de Fiducie qui administrera ce fonds, conformément à un contrat bien défini passé entre la Société et cette Compagnie de Fiducie.
h) Aucun salaire ou commission ne sera payé sauf:
1) la commission consentie à la Compagnie de Fiducie, chargée d'administrer le fonds de roulement;
2) les honoraires payés à un avocat chargé par le Conseil de Direction, d'une poursuite légale pour recouvrer un prêt en souffrance;
3) les déboursés jugés nécessaires tels que les primes d'assurance sur la vie des emprunteurs, les frais d'impression, de timbres, etc.

ARGENT PRETE PAR LA SOCIETE:

A.—Prérequis pour faire une demande d'emprunt:
1) Etre dans une condition financière telle que l'applicant devra discontinuer ses études, si un prêt ne lui est pas consenti.
2) Jouir de dispositions physiques, morales et intellectuelles qui permettent d'espérer un succès scolaire raisonnable.

B.—Mécanisme d'un Prêt:
1) L'applicant devra remplir au complet une formule de demande préparée par la Société et remettre cette formule au secrétaire avant le quinzième jour des mois de novembre, mars et juin.
2) Le secrétaire, à la lumière des réponses données dans la formule de demande, devra compléter le dossier en obtenant des lettres de recommandation et tous les renseignements additionnels utiles.
3) Ce dossier sera transmis par le secrétaire au Comité de sélection.
4) Après avoir étudié ce dossier et fait les enquêtes qui s'imposent, le Comité de sélection fera une recommandation à l'Exécutif.
5) Après en avoir fait l'étude, l'Exécutif votera sa propre recommandation et transmettra au Conseil de direction le résultat de son vote.
6) C'est le Conseil de Direction qui prendra une décision finale quant à l'acceptation ou le rejet du vote pris par l'Exécutif.
7) Si la décision du Conseil de Direction est favorable, le trésorier devra faire remplir et signer par l'emprunteur et son endosseur tous les documents légaux nécessaires.
8) Autant que possible, le chèque devra être fait, non pas au nom de l'emprunteur mais au non de son ou de ses créanciers: collège, université ou individu.

C.—Aspect financier des Prêts consentis:
1) Aucun prêt individuel ne devra excéder la somme de $500.00 par année et un maximum de $2,000.00, espacé sur plusieurs années.
2) Le Total des Prêts annuels disponibles sera déterminé par l'assemblée générale.
3) Intérêt chargé à l'emprunteur:
a) Un intérêt de 3% sera chargé à tout emprunteur à partir du jour où un chèque sera émis en sa faveur, jusqu'au prejour du troisième mois qui suit la fin de ses études.
b) Un intérêt de 6% composé semi-annuel sera chargé à l'emprunteur à partir du premier jour du troisième mois qui suit la fin de ses études, jusqu'au jour où il aura entièrement acquitté sa dette.
c) Au moment où l'intérêt passe de 3% à 6%, l'emprunteur et son endosseur devront signer un nouveau billet pour le plein montant dû à cette date, couvrant le capital et l'intérêt. A défaut de ce nouveau billet, la somme totale devra être payée immédiatement.
d) Cet intérêt sera compté sur la balance due.
4) Chaque emprunteur devra payer environ ½ de 1% pour assurer sa dette en cas de mortalité.
5) Chaque emprunteur devra avoir un endosseur légal qui se rendra conjointement responsable du remboursement de l'emprunt.

SIEGE SOCIAL:

L'adresse du siège social de la Société sera la même que celle du Secrétariat de l'ACFA.

TRAVAIL CLERICAL:

Le travail clérical de la Société sera fait gratuitement par le Secrétariat de l'A.C.F.A.

La presse s'en prend aux diplomates israéliens

Moscou. — L'organe des syndicats ouvriers de l'URSS, "Trud", a accusé les diplomates juifs de se livrer à l'espionnage pour le compte des services américains de renseignements et d'utiliser notamment les synagogues comme moyens de contact avec des citoyens soviétiques. Le journal dit notamment que le premier secrétaire de l'ambassade d'Israël, J. Pratt, dirige un réseau d'espionnage composé de Juifs soviétiques et que le travail de ce réseau se fait avec l'autorisation du gouvernement israélien et sous les ordres émanant de Washington. L'ambassade d'Israël a démenti ces accusations et a déclaré que le gouvernement soviétique n'a aucunement réclamé le départ de M. Pratt.

Un énorme ballon spatial éclate aux Etats-Unis

Cap Canaveral, Floride. — Un énorme ballon spatial lancé par les Etats-Unis a éclaté à quelques centaines de milles au-dessus de l'océan Atlantique.

En se gonflant la gigantesque sphère de matière plastique recouverte d'aluminium a éclaté en mille morceaux à environ 600 milles au sud-est du Cap Canaveral.

Au lancement, l'enveloppe qui pesait 500 livres, était pliée dans l'ogive d'une fusée Thor qui fut lancée pour éprouver la technique du lancement d'un futur satellite pouvant fournir un écho pour les communications.

—Et sous le nom d'un fils toute faute est légère.

P. Corneille

Le prochain Concile admettra-t-il les laïcs au diaconat?

Rome. (CCC)—La Commission centrale préparatoire du Concile oecuménique a consacré ses travaux du 17 janvier au problème du diaconat. La séance était présidée par le cardinal Eugène Tisserant, doyen du sacré collége, tandis que le rapport sur la question a été présenté par le cardinal Aloisi-Masella, président de la commission pour la discipline des sacrements.

On rappelle, de source compétente, que dans un discours prononcé en 1957, lors du Congrès international de l'Apostolat des laïcs, Pie XII avait déclaré: "Nous savons que l'on songe actuellement à introduire un ordre du diaconat, conçu comme une fonction ecclésiastique indépendante du sacerdoce... L'idée, tout au moins aujourd'hui, n'est pas encore mûre." Or, depuis on semble avoir songé à revenir, dans une certaine mesure, à la pratique des premiers siècles de l'Eglise, lorsque le diaconat était une fonction définitive, indépendante de l'accession au sacerdoce ,alors qu'aujourd'hui il ne constitue plus qu'une étape obligatoire vers le sacerdoce.

Certains envisagent la possibilité de confier aux diacres des tâches d'assistance spirituelle et liturgique aux fidèles, surtout dans les pays de mission. Un nouveau clergé surgirait ainsi, avec des fonctions plus réduites, aux côtés du clergé actuel. Deux tendances s'affrontent à ce sujet, dont l'une est opposée à cette possibilité et l'autre favorable. Les tenants de la première tendance font valoir les difficultés qu'implique la constitution d'un diaconat, dont les membres, renonçant à l'ordination sacerdotale, pourraient, en principe, se marier. Les autres insistent sur les besoins accrus de l'apostolat dans la société contemporaine et la pénurie de vocations sacerdotales.

On ignore dans quel sens se sont orientés les avis des membres et des consulteurs, tant de la commission pour la discipline des sacrements que de la commission centrale. Quoi qu'il en soit, dans cette question, comme dans les autres débattues par la Commission centrale, il appartiendra au Pape, quel que soit l'avis exprimé, de décider si la question doit être portée devant le Concile.

La préparation matérielle du Concile oecuménique procède de pair avec sa préparation intellectuelle et spirituelle. En effet, au moment où s'ouvraient les travaux de la troisième session de la Commission centrale, des équipes de spécialistes de la basilique St-Pierre ont commencé une des opérations destinées à remettre en état l'atrium du sanctuaire, où a été lue et affichée la bulle d'indiction du Concile.

C'est ainsi que les spécialistes se sont attaqués aux grandes grilles en fer battu, qui ferment l'atrium vers la place Saint-Pierre en vue de les démonter pour les nettoyer à fond et les repeindre. Une découverte a été faite à cette occasion. Alors que la grille centrale remonte au début du XVIIe siècle, époque à laquelle fut achevée la basilique actuelle ,les autres grilles sont beaucoup plus récentes et deux d'entre elles remontent au siècle dernier. Il semble donc que, pendant deux siècles, deux des grilles de la basilique étaient provisoires.

Par la suite, on procéda au nettoyage des stucs de la voûte, du haut-relief du Bernin et de la mosaïque de Giotto surmontant la porte centrale de la basilique. Cette dernière, en bronze, que le sculpteur florentin Filareta réalisa vers le milieu du XVe siècle en douze ans, sera aussi démontée et nettoyée. Ses gonds seront munis de roulements à billes, ce qui permettra d'ouvrir plus facilement, et sans grincement, ses deux battants, dont chacun pèse près de quatre tonnes.

Il faudra aussi regaire le pavement de marbre, qui, bien que remontant au pontificat de Léon XIII, au siècle dernier, est déjà très abimé.

On espère que pour le Concile pourront être mises en place les trois portes de bronze qui furent commandées à des artistes de renom, après un concours international lancé en 1947. Ces trois portes doivent remplacer celles en bois, désormais en très mauvais état, et qui furent confectionnées avec du bois provenant de la basilique primitive; chaque porte a près de 100 pieds de long sur pieds de large.

REUNION DE HARTMAN, BOUCHER ET GOLAB. — Pour la première fois depuis de nombreuses années, trois des meilleurs sportifs canadiens, et tous les trois membres de l'Aviation royale du Canada, se sont réunis cette semaine. Sur cette photo, le chef d'escadrille B. C. (Barney) Hartman exhibe au lientenant de section J. R. (Ray) Boucher, dirigeant bien connu dans les milieux de football, et au commandant d'escadre A. C. (Tony) Golab, le "Golden Boy" du football canadien, l'arme qui lui a permis de gagner quatre records mondiaux de tir au pigeon. Le chef d'escadrille Hartman est responsable de l'équipement de sécurité au Q.G. de l'Aviation (Direction du génie aéronautique). Le lieutenant de section Boucher est spécialiste en matière de récréations à la station aérienne de Rockliffe près d'Ottawa, et le commandant d'escadre Golab commande l'Ecole supérieure de vol à la station aérienne de Saskatoon.

La Belgique humiliée et insultée

Toronto. — Le consul général de Belgique et l'attaché commercial de ce pays dans la Ville-Reine ont défendu les activités de la Belgique dans son ancienne colonie. Le consul général Arthur Bulens a notamment déclaré que lorsque la Belgique avait annoncé, en janvier 1960, l'indépendance imminente du Congo ,le monde entier avait applaudi à cette mesure, mais que, dès que l'armée congolaise se révolta, les Belges devinrent aussitôt des agresseurs, des criminels et des impérialistes. "Jamais dans l'histoire, un pays n'a été à ce point blessé, humilié et insulté", a ajouté le consul.

Les Franco-Colombiens

N.-D. de Fatima

(Maillardville, C.C.)

CELEBRATION DES NOCES D'OR

Le 1er janvier 1962, M. et Mme Joséphat Coutu, 820, Gauthier, célébrèrent leurs noces d'Or. Ils ont 75 et 76 ans respectivement. Tout deux naquirent à Saint-Cléophas de Brandon, comté de Joliette, où ils demeurèrent pendant 6 ans après leur mariage en 1912. En 1918, ils allèrent fonder leur foyer à Saint-Victor, Sask., où ils vécurent pendant 36 ans, et depuis les derniers 8 ans, demeurent à Maillardville.

Ils sont les heureux parents de 7 enfants vivants, sur lesquels les 4 suivants furent présents: Louis Philippe, de Lulu Island, Vancouver; Mme Urbain Fréchette (Jeannette) et Mme Ulysse Langdeau (Marie-Reine), de Maillardville; Mme Victor Kropninski (Cécile) de Port-Alberni, Ile Vancouver. Les trois absents furent: Paul-Emile, de Montréal; Mme Télesphore Hubert (Rose-Alice), de Lisieux, Sask., et Georges Albert, de Kitimat, C.B.

En l'église de Notre-Dame-de-Fatima, à la messe de cinq heures p.m., célébrée par le R.P. Labonté, l'entrée fut faite durant la Marche Nuptiale de Josophe Hoyon. Les Jubilaires, avec corsage et boutonnière d'oeillets blancs, furent précédés de la bouquetière, Claire Kropninski, et le page, Marcel Langdeau, et furent suivi des témoins: M. et Mme Paul Girard. Suivaient leurs enfants, femmes et maris, et les petits-enfants.

M. et Mme Joséphat Coutu renouvelèrent leurs voeux de mariage, durant lesquels ils reçurent des jones (cadeaux de leurs enfants). Pendant la messe, tous reçurent la sainte communion.

La chorale des Religieuses du Bon-Pasteur, de la même paroisse, chanta les beaux cantiques suivants, appropriés pour la cérémonie: "Mon Dieu, bénissez la Nouvelle Année"; "Ave Maria", de Montani; "Mon Sauveur, je ne suis pas digne", de F. Brun; "Ame du Christ", de J. Gélineau; "Mon âme en ce jour glorifié (Magnificat", de Larivière. Organiste, Soeur Saint-Alexis-Marie.

Le souper et la réception eurent lieu chez M. et Mme Urbain Fréchette, 917, Harris. Le toast fut présenté par le R.P. Labonté, et une adresse lue par leur petite-fille, Thérèse Langdeau, leur fut présentée avec un portrait de famille, monté en or, préparé par Mère Marie de la Compassion, Ursuline de Notre-Dame-de-Lourdes, Maillardville.

Les Jubilaires reçurent des souhaits et félicitations de l'Honorable Premier Ministre, M. John Diefenbaker, ainsi que plusieurs téléphones et télégrammes de parents et amis de divers endroits, inclus un téléphone de leur garçon, Paul-Emile, de Montréal; un télégramme de leur garçon, Georges Albert, de Kitimat, C.B., et un de leur garçon d'honneur à leur mariage en 1912, M. Félix Laferrière et famille, de Montréal, frère de Mme J. Coutu.

Georges Kropninski porta sur un plateau d'argent, tous les messages reçus, au R.P. Labonté, qui leur communiqua ces messages de bons souhaits et de félicitations, ainsi que deux beaux chapelets avec monture d'or, de leur fille, Rose-Alice.

Parmi les invités nous remarquions la présence de M. l'abbé Lamontagne, de Magog, P.Q.

La veillée se déroula trop vite. Le chant et la musique mirent un rayon de joie et de gaieté partout.

Aux chers Jubilaires, nous souhaitons que Dieu fasse que dans 10 ans nous renouvelions les joies de ce radieux anniversaire.

Cécile Coutu-Kropninski

La vie française à Victoria

Un groupe de Chevaliers de Colomb canadiens-français du Conseil Fouquet de Vancouver sont venus à la capitale provinciale se mesurer avec leurs frères Chevaliers dans des joutes de curling. Chaque année des Conseils de la Chevalerie de l'Ile et du Continent se disputent le championnat de ce sport populaire. Pour mettre plus d'éclat et de gaieté dans leur séjour à Victoria, les femmes accompagnent leurs maris chevaliers.

Ces joutes nous donnent l'occasion de rencontrer nos compatriotes dont les rares visites nous réchauffent le coeur. Un groupe d'environ trente-cinq personnes accompagnées de leur aumônier, le P. Bélanger, curé de la paroisse française du St-Sacrement de Vancouver, entendirent la messe de neuf heures dans notre paroisse St-Jean-Baptiste; après quoi, un groupe d'amis les recevaient dans une grande maison privée. Une quarantaine de Canadiens français y compris l'élite canadienne-française de Victoria ont fraternisé avec leurs compatriotes du Continent pendant la matinée du 28 janvier. Des femmes et des jeunes filles servirent un bon "Muscatel", puis un café au cognac et un petit déjeuner. Les Canadiens se donnaient de bonnes poignées de main pendant que des éclats de rire spontanés et chaleureux résonnèrent dans les vastes salles de la maison. Au tout début de cette réception intime, M. Roméo Paquette proposa le toast aux invités et leur souhaita la plus cordiale bienvenue. M. Paul Protin se fit l'interprète de son groupe pour répondre au toast et remercier ses hôtes de leur aimable et si fraternelle réception. Prenant ensuite la parole, le P. Bélanger remercia, au nom des dames et amis venus avec le groupe de Chevaliers, ceux qui les recevaient en ce beau dimanche ensoleillé.

Nous avons regretté que notre bon curé, le P. Clément, ait dû s'absenter pour raison de santé et qu'il n'ait pu par conséquent se joindre à nous.

Tous, du Continent comme de l'Ile, sont partis charmés par cette sympathique rencontre.

Molotov à Vienne?

Moscou. — Selon quelques ambassadeurs occidentaux à Moscou, le retour de M. Molotov à Vienne est retardé tout simplement parce que le vieux bolchévique refuse de s'y rendre. Furieux contre M. Khrouchtchev, à la suite de sa dénonciation au congrès du parti communiste, Molotov trouverait le poste de Vienne, soit le représentant de l'URSS à l'Agence internationale de l'énergie atomique, trop insignifiant pour lui.

Saint-Sacrement

Vancouver

BILAN PAROISSIAL — 1961

Il est assez difficile de donner des statistiques précises sur la population de la paroisse, vu l'éloignement d'un bon nombre de nos familles et leur fréquentation irrégulière de notre église. Cependant le R.P. Curé pouvait annoncer dernièrement au prône, que nous avions 390 familles avec une population de 1,265 personnes, dont 930 adultes et 335 enfants en-dessous de 16 ans.

Notre école est fréquentée par 188 enfants, dont 91 garçons et 97 filles. Il y eut 45 baptêmes, dont 6 d'adultes. Au mois de mai, 62 enfants recevaient le sacrement de confirmation; il y avait 31 garçons et 31 filles. Les premiers communiants furent au nombre de 33. Dans nos régistres nous voyons qu'il y eut 11 sépultures et 14 mariages, dont deux mixtes. Au cours de l'année nous avons distribué 43,880 communions. Depuis le premier janvier de cette année nous avons, le dimanche, une messe supplémentaire à 5h. p.m., outre nos quatre messes régulières de 8, 9, 10 et 11 h.: cette dernière étant une messe solennelle chantée. Les premiers vendredis du mois et fêtes d'obligation sur semaine, nous avons aussi une messe supplémentaire à 8h. du soir.

Notre garde d'honneur du St-Sacrement compte 131 membres; notre Légion de Marie: 16; la JOC 72; Scouts, 13, Louveteaux, 26; Guides, 9; Jeannettes, 14. Notre Cercle C.-F. est un des plus nombreux de la Fédération avec 304 membres inscrits. Environ 80 membres font partie de nos Chevaliers de Colomb. Notre chorale paroissiale se glorifie d'être la plus nombreuse et la mieux organisée du diocèse, avec ses 32 membres. Tout récemment, on organisait dans la paroisse, deux Comités protecteurs: l'un pour nos Scouts et Louveteaux, avec 13 membres; et l'autre, pour nos Guides et Jeannettes, avec 13 membres également.

CHAPELINAT A L'HOPITAL GENERAL DE VANCOUVER

Cet hôpital est un des plus grands du Canada, avec environ 1,800 lits. Sur ce nombre, il y a généralement de 100 à 150 catholiques. Notre R.P. Donald Murphy, s.s.s., est l'aumônier officiel, mais il est aidé aussi par les autres Pères de la communauté. Chaque matin, le dimanche excepté, deux Pères y vont distribuer la sainte communion dans les différentes salles et chambres privées. Environ 6,000 communions y ont été données l'an dernier. De plus on y administra les derniers sacrements à 233 malades; on y fit 23 baptêmes et l'aumônier y administra le sacrement de confirmation à onze des enfants mourants. Quant au nombre de patients visités, il est impossible de donner des statistiques précises: une quinzaine de malades y sont visités quotidiennement, à part des communiants du matin.

A ces activités paroissiales, il faudrait ajouter que nos Frères tous bilingues, sont aumôniers ou confesseurs réguliers dans huit différentes communautés de femmes.

Notre paroisse, canoniquement érigée en 1946, est donc solidement organisée. Plus de la moitié de nos paroissiens font partie de l'une ou l'autre de nos sociétés religieuses ou sociales. Notre communauté se compose actuellement de cinq Pères et trois Frères.

Le Chroniqueur

Etre spectateur, au Forum, d'un exploit semblable, n'est le privilège que d'un petit nombre. Heureusement que la télévision de Radio-Canada est là pour apporter aux fervents du hockey les émotions fortes d'un but compté par Bob Rousseau, que l'on compare déjà au grand Maurice Richard. *La Soirée du hockey* est le "suspense" de la semaine pour les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, tous les samedis soir à 8 h. 45.

SAINT-VINCENT

IN MEMORIAM

Le 19 janvier 1962 a été enterré à Saint-Vincent un vieux pionnier, M. Pierre Gouin. Dans le même cimetière l'avaient précédé, sa mère et son frère.

Lui survivent sa femme et son fils Léon; sa soeur, Mme Louis Mercier, de Saint-Vincent; et son beau-frère, M. Jos Miville Dechêne, qui après une vie politique des mieux remplies jouit d'une retraite bien gagnée, à Edmonton.

Pierre Gouin, au 20 février prochain aurait eu 83 ans, il vint s'établir, en 1907, à Saint-Vincent, qui à cette époque n'existait pas encore. Il commença par se bâtir une maison, en bois rond, qui devint rapidement l'asile des nouveaux venus, qui d'un peu partout arrivaient se choisir un "homestead" pour tenter fortune ou essayer de se faire un chez eux, bien à eux. Dans ce pays neuf, sans nom, sans chemin ni sentier ce n'était pas chose facile. Heureusement Pierre Gouin était là pour les recevoir, les conseiller, les guider. C'était le bon Samaritain à la disposition de tous, offrant le gîte et le couvert aux premiers venus. Combien en a-t-il aidé, dépanné, réconforté devant la tâche immense qui affrontait soudain ces arrivants que rien souvent n'avait préparé à affronter la rude vie de défricheur.

Un soir, à la brunante, lui arriva un homme des vieux pays, perdu, désemparé, se croyant en pays anglais, il essayait de prononcer quelques mots anglais qui n'arrivaient pas à lui sortir du gosier. C'est alors que Pierre Gouin lui demanda, en français naturellement de quel pays il venait. Entendant parler français le voyageur ébahi lui dit: "Mais tu parles français toi! mais où l'as-tu appris"?

—Mais ici, au Canada parbleu!

—Ah! laisse-moi t'embrasser, et lui sautant au cou il ajouta: Tu me sauves la vie, mais laisse moi te dire que je n'ai rien mangé de la journée.

La dessus Pierre se mit à trancher des grillades dans le morceau de gros lard qu'il venait de sortir du saloir, il se préparait à entamer la miche de pain de ménage quand le voyageur affamé la lui enleva et se mit à y mordre à belles dents, lui disant: "On croirait que toi tu ne sais pas ce qu'est d'avoir faim"?

Tous les arrivants n'avaient pas un aspect aussi pittoresque, mais tous avaient besoin d'un gîte et d'un homme pour les guider dans la rude tâche qu'ils affrontaient. Et Pierre Gouin était là.

Conduisaient le deuil sa femme, accompagnée de son fils Léon, de son frère Jos Miville Déchêne, et de plusieurs de ses neveux et de sa soeur Mme Louis Mercier, de Saint-Vincent.

Pendant que les six porteurs se tenaient debout à côté du cercueil, deux hommes debout au bord de la fosse récitaient le chapelet auquel répondaient les assistants. Entre deux dizaines, un ou deux aurait pu faire cette prière.

Sainte Vierge Marie, celui pour qui nous prions fut toujours compatissant et secourable aux malchanceux, aux déshérités de la vie, il les secourut toujours et souvent oublia ce qu'il leur avait prêté; aujourd'hui, bonne Mère, prenez son âme dans vos mains et portez là dans les bras de votre divin Fils, en lui disant tout bas: "Mon fils je mets dans tes bras l'âme d'un qui fut au début de la colonisation, pour ses frères malheureux, un bon Samaritain; trouve lui une place en Paradis."

Isidore Cassemottes

BONNYVILLE

Il nous fait plaisir de souligner la fête qui se déroula à l'église catholique de Red Deer, puis la réception à la luxueuse hôtel Capri de Red Deer. Ces réjouissances eurent lieu à l'occasion du mariage de M. Bill Boychuk à Mlle Esther Dumont, de Bonnyville, fille de M. et Mme Donat Dumont. Le marié est ingénieur électricien et Esther est graduée Economiste. Presque toute la parenté se trouvait réunie pour la première fois depuis assez longtemps. Leurs talents musicaux ont contribué à faire de la messe nuptiale un régal de chant.

Une magnifique réception eut lieu à l'hôtel Capri. Tous s'amusèrent à souhait. Le reste de la fête eut lieu chez Mme Judith Dumont, soeur de la mariée, à Edmonton.

Parmi les invités nous remarquions: M. et Mme Donat Dumont et leur famille; M. Lucien Hétu, sa dame, et leur belle famille, dont Mlle Louisette qui nous exécuta plusieurs morceaux de chant et de danse, Marc; MM. et Mmes Arthur Baril et Gabriel-le Hétu et leurs enfants; Mlles Aline et Lucie Baril; la famille Albert Tellier; M. et Mme Henri Hétu; M. et Mme Robert Vincent; M. et Mme Georges Vincent.

A ces jeunes, votre correspondant désire offrir ses compliments et ses voeux de bonheur.

PLAMONDON

Dimanche soir le 21 janvier, à 8h., l'assemblée générale de l'Action catholique avait lieu dans le sous-sol du presbytère. Plusieurs sujets furent discutés. Un goûter fut servi par les Dames de Sainte-Anne.

Plusieurs paroissiens ont suivi fidèlement les exercices pendant l'octave de l'Unité de l'Eglise. Au couvent, à 7h.30 le soir, il y avait le chapelet suivi de la bénédiction et des prières pour l'Unité de l'Eglise.

Mardi le 23, M. et Mme Philippe Plamondon allaient à Edmonton par affaires. Ils ont amené leur bébé, Ramona Lee, chez un médecin spécialiste. La petite est actuellement à l'hôpital Général, où elle subira probablement une opération mineure. M. et Mme Albini Gauthier allèrent en ville par affaires. Les deux familles ont visité chez M. et Mme Doug Gauthier et M. et Mme Vince Martin. Elles sont revenues jeudi soir.

M. et Mme Jules Bassel, Mme Victor Genoud et famille, d'Atmore, étaient en visite chez Mme Jean Genoud, dernièrement.

M. Edgar Plamondon fut l'heureux gagnant du prix de cent dollars, à un bingo qui eut lieu au Lac-la-Biche, dernièrement.

Une fille est née à M. et Mme Albert Ulliac, de Gourin, le 14 janvier. M. et Mme Alphonse Duperron sont les heureux parents d'un garçon né le 16 janvier. Nos félicitations!

Dimanche le 21 janvier, nos "Anges bleus" ont été vaincus, lors d'une joute de hockey qui eut lieu à Athabasca avec les "Athabaska Royals". Le pointage était 10-5. Nos pauvres "Anges" ont dû revenir en traînant les ailes!

En parlant du hockey, nos équipes n'ont pas le support ni l'encouragement que nous leur devons. Combien d'adultes se font un devoir d'assister aux joutes? La présence des parents, des hommes d'affaires, donnerait aux joueurs beaucoup plus de courage et d'ambition, ne pensez-vous pas?

Elles ont aussi besoin d'argent, car la saison est loin d'être finie et leurs dépenses considérables! M. Napoléon Gauthier a accepté de solliciter des contributions pour leur venir en aide. Roger Gauthier, sec.-trésorier du club et pilote des "Pee-Wee" acceptera aussi vos dons. MM. Philippe Plamondon, Edgar Bélanger et Jos Dragon se sont montrés généreux en fait d'argent, tandis que MM. Harold Bélanger et Eugène Plamondon ont transporté les joueurs gratuitement. Les équipes sont très reconnaissantes à ceux qui les ont aidées. Montrez-vous plus généreux et aidez nos jeunes.

Bon, ce n'est pas fini en ce qui concerne des contributions. Ne vous hâtez pas trop de remettre votre magot dans l'antique théière au fond de l'armoire, car les Dames de Sainte-Anne ont un projet qui demande encore votre assistance. Il n'est guère convenable de laisser un vieux mobilier dans un beau presbytère comme le nôtre, alors les Dames se proposent de ramasser de l'argent afin de remplacer le vieux par du neuf, un peu à la fois. Vous n'aurez aucune démarche à faire, car ces Dames iront vous voir chez vous, avant longtemps. S'il vous plaît, faites-leur un petit cadeau de quelques dollars et c'est tout! Pas plus de trouble que ça!

Merci à tous pour votre grande générosité!

VIMY

23 janvier — Juvénile — Legal 7, Vimy 4;
24 janvier — Sénior — Vimy 14, Redwater 4;
26 janvier — Sénior — Morinville 5, Vimy 4;
28 janvier — Sénior — Saint-Albert 7, Vimy 5.

MALADES:

M. Alphonse Huot est patient à l'hôpital de l'Université à Edmonton.

M. Emile Bernard est maintenant chez lui, après une semaine à l'hôpital de Westlock.

Le brochage pour la nouvelle église est fini. Ce travail a été fait par M. Claude Bilodeau.

GUY

BAPTEMES:

Joseph Arthur Noël, né le 20 décembre et baptisé le 31 déc., enfant de M. et Mme Georges Bastien, née Bertrude Benoit. Parrain et marraine: Arthur et Madeleine Bastien, frère et soeur de l'enfant. Baptême à domicile.

Roger Omer, né le 29 nov. et baptisé le 31 déc., enfant de M. et Mme Jules Bourgeois, Lilian Boisvert. Parrain et marraine: M. et Mme Wendell A. Tenove (Jeannine Bourgeois). Baptême à domicile.

Maurice Robert, né le 14 déc. et baptisé le 31 déc., à domicile, enfant de M. et Mme Louis Dumont (Cécile Blanchette), de Whitemud Creek. Parrain et marraine: M. et Mme Henry Dumont, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Daniel Louis Dwayne, né le 18 juillet 1961 et baptisé le 10 janvier 1962 à Falher, enfant de M. et Mme Donald Gagnon (Marguerite Albinati). Parrain et marraine: M. et Mme André Albinati.

Nos étudiants et étudiantes des collèges et couvents du dehors sont tous venus passer les fêtes dans leurs familles.

Le 15 janvier dernier, Mme Wilfrid Bisson partait pour l'Est visiter parents et amis en particulier ses deux seuls frères, Paul et Victor Mercier, domiciliés à Chicoutimi et Larouche. Elle y demeurera deux mois.

Mlle Jacqueline Bisson et Mlle Anne-Marie Pelletier, Inst. à Hobema, en vacances à l'occasion de Noël, chez W. Bisson. Aussi M. Georges Reeze, de Fort-Smith.

Mme Georges Reeze et ses deux enfants retournèrent à Fort Smith le 15 janvier dernier.

M. Raymond Bisson et M. Pierre Leclerc sont partis travailler à Fort Smith.

M. et Mme Réal Lechasseur et leur garçon Antoine à Edmonton à l'occasion du jour de l'an.

M. l'abbé Claude Champlain visita sa famille à l'occasion de Noël.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous nos malades hospitalisés ou non. Plusieurs sont atteints de la grippe qui est très maligne cette année.

La Caisse Populaire de Guy tiendra son assemblée annuelle, mardi le 6 février. Tous sont bienvenus.

MARIE-REINE

BAPTEME:

Dimanche le 21 janvier, fut présenté aux fonds baptismaux, Joseph Jacques Michel, né le 10 janvier dernier, de M. et Mme Lorenzo Tailleur (Simonne Turcotte) de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Jacques Tailleur, de Jean-Côté, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

La famille de M. et Mme Jean-Paul Tremblay était en promenade à Chicoutimi, depuis la fête de Noël. De retour à Marie-Reine et seul avec un cousin, M. Louis Henri Duperré; M. Jean-Paul Tremblay a repris son travail de menuisier à Peace River en attendant de retourner au printemps, probablement, avec sa famille et la parenté de Chicoutimi.

Le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., curé de Marie-Reine, entreprend la visite des chantiers au nord-est de Cecil Lake, C.B., au camp de M. Léo Arsenault et à celui de M. Héraclius Tremblay où se trouvent des paroissiens de Marie-Reine.

Les petites Marian Lambert et Diane Desrosiers ont fait chacune un séjour de quelques jours à l'hôpital de Peace River à la suite de la grippe.

SAINT-ISIDORE

BAPTEME:

Le 19 décembre dernier, naissait dans le nouvel hôpital de Peace River, à M. et Mme Léopold Bergeron, un fils, leur douzième enfant. Il fut baptisé le jour de Noël à Saint-Isidore et reçut les prénoms de Joseph Gaétan. Parrain et marraine: Mlle Christiane Lavois, cousine, et Lévis Bergeron, frère de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

DIVERS:

La période des fêtes fut des plus joyeuses. Elle débuta par la messe de minuit, qui fut des plus magnifiques sous tous ses aspects: assistance, chants, décorations, etc. On réveillonna ensuite gaiement. En privilégiés que nous sommes, nous eûmes une autre belle messe de minuit, le 31 décembre, précédée celle-là d'une demi-heure d'adoration pour bien commencer l'année et s'attirer de nombreuses bénédictions sur toutes nos entreprises. Inutile de vous dire qu'à ce second réveillon les réjouissances familiales battaient leur plein. Elles se sont succédées de jour en jour, de semaine en semaine, mais toujours dans l'esprit chrétien des fêtes, et se succèdent encore. Mais pour ne pas laisser croire qu'on ne fait que s'amuser au détriment de tout le reste, dans St-Isidore, je me dois d'ajouter que des soirées d'étude sérieuse ont alterné avec les soirées joyeuses. J'ajoute aussi pour l'information de ceux qui l'ignorent, que chaque semaine nous nous réunissons en équipes d'étude, et le programme, qui porte cette année sur les "loisirs et la charité", est des plus passionnants; on y découvre des choses que l'on est loin de soupçonner sans la réflexion.

Justement à ce sujet, nous avons tenu notre assemblée générale, vendredi le 19 janvier, sous la présidence de notre responsable diocésain, M. Léopold Bergeron. Il y eut belle assistance et enrichissante discussion. Nous avions ce soir-là l'insigne honneur d'accueillir notre aumônier diocésain d'Action catholique rurale, en la personne du R.P. Clément Desrochers. Il fut très intéressant et sut apporter quelques mises au point et certains éclaircissement qui s'imposaient concernant le programme à l'étude.

L'année 1962 débute pour nous sous un bon augure et l'événement suivant en fait preuve. Oui le bon Dieu veut bien nous gratifier de la magnifique faveur d'avoir un prêtre résidant dans la paroisse. Nous en sommes tellement heureux que nous souhaitons que cet avantage nous soit accordé pour longtemps, pour toujours si possible malgré la grande pénurie de prêtres. Bienvenue donc R.P. Collin, plus que jamais nos foyers et nos coeurs vous sont largement ouverts.

ACTIVITE LACORDAIRE:

La première assemblée Lacordaire de l'année 1962 avait lieu, dimanche le 21 janvier, dans l'immense salle de notre beau gymnase. L'assistance y fut assez nombreuse. Le programme comportait quelques initiations, du chant, de la musique, la bénédiction de notre drapeau Lacordaire, mais aussi les élections annuelles. Le résultat du scrutin fut le suivant. M. Lucien Martel, président réélu; M. Paul Lavoie, vice-président réélu; directeurs: MM. Maurice Ayllard, réélu, M. Ovila Morissette, élu, . Marcel Monfette, élu; chez les Jeanne d'Arc: Mmes Paul Lavoie, présidente réélue; Ovila Morissette, vice-présidente élue; Philippe Lavoie, directrice élue; secrétaire M. Gilles Bouchard élu en remplacement de Mme Maurice Allard.

La réunion se termina par une courte allocution du R.P. Collin, et le chant "O Canada".

BEAUMONT

M. Léo Roberge fut transporté d'urgence à l'hôpital, lundi soir, à la suite d'une crise cardiaque.

Nous espérons que son séjour à l'hôpital ne sera pas de trop longue durée.

Dimanche le 21, a eu lieu l'élection du nouveau Comité des Dames de Ste-Anne. Ont été élues: Mme Arthur LeBlanc, présidente; Mme Henri Cobeil, vice-présidente; et Mme Léo Roberge, secrétaire-trésorière.

Félicitations à ce nouveau comité et sincères remerciements au Comité de l'an 1960-61. Mme Jos Desaulnier, Mme Ernest Gobeil et Mme Elizée Beaudoin) celles-ci ont accompli une oeuvre très appréciable dans la paroisse, et cela, aidées de tous les membres de cette belle organisation.

En visite chez la parenté, M. François Brassard, de Mossleigh, Alta.

—Je hais les tyrans, je hais plus les flatteurs.

Voltaire

ST-JOACHIM

Mercredi dernier les Dames de Ste-Anne se réunissaient au salon paroissial pour leur assemblée régulière. Il fut décidé qu'un thé sera organisé pour le 12 février dans l'Auditorium de la Baie d'Hudson de 2h.30 à 5h. On y jouera le whist et le bridge, l'entrée sera de .50 sous. Cordiale invitation à toutes les dames des paroisses environnantes.

Les membres du Club Alouette avaient une réunion, dimanche soir, en préparation de leur concert annuel qui sera offert aux RR. PP. Oblats à l'occasion de leur fête le 16 février.

Bienvenue au R.P. Bujold qui pour les deux prochains mois agira comme vicaire de la paroisse. Le R. Père revient de la Bolivie, c'est dire que nous profiterons de ses expériences missionnaires et de son zèle apostolique.

La Rév. Soeur Chaloux vient d'être nommée Supérieure de l'hôpital Général. Soeur Gauthier, l'ancienne supérieure la remplace à Fort Smith.

Mme Malaigre, de North Battleford, est à Edmonton où elle visite ses soeurs dont Mme I. Turcotte, de notre paroisse.

Mlle Adèle Breault est de retour de Grande Prairie où elle a visité sa soeur Mme J. Collinson.

M. Lionel Dupuis s'est rendu à Lebret où il a visité ses amis les Frères Châtain, Groleau, Lafrance, etc...

Mme A. Gallant avait dernièrement la visite de sa mère, Mme J. Cousack, de Grande Prairie.

Mlle Juliette Lachambre partira en fin de semaine pour rejoindre une amie à Toronto. Elle en profitera pour suivre un cours de peinture. Nos souhaits de succès l'accompagnent.

M. Richard Arcand est patient à l'hôpital Général. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Edouard Hutton est dangereusement malade à l'hôpital Général.

Le barrage d'Assouan sera terminé à temps

Le Caire. — Le journal "Al Ahram" publiait des passages de messages que se sont échangés le président Nasser et le premier ministre Khrouchtchev. Les textes publiés ne portent que sur la question du barrage d'Assouan, le reste étant considéré comme secret. Dans son message, M. Khrouchtchev souligne que les principales difficultés inhérentes en particulier à la période d'organisation du début ont pris fin. Il ajoute que la première étape de la construction sera terminée en 1964 et que le réservoir du barrage pourra irriguer une première superficie de 280,000 hectares. Affirmant que les impérialistes ne sont nullement satisfaits de la collaboration soviéto-égyptienne, Khrouchtchev assure que les travaux seront terminés à la date fixée.

Les pensions de vieillesse seront augmentées de dix dollars

Ottawa. — "Les pensions de vieillesse seront augmentées de $10 par mois et le montant de notre contribution à l'assistance-vieillesse, ainsi qu'à la pension des aveugles et des invalides sera augmenté d'autant".

Poursuivant son propre discours du Trône, pour employer l'expression de M. Pearson, le premier ministre a précisé le sens du réel discours du Trône où l'on voyait que le parlement serait appelé à "autoriser un accroissement du montant de la pension de vieillesse universelle, et à adopter un texte législatif visant à augmenter le montant que le gouvernement fédéral contribuera sous le régime de la loi sur l'assistance-vieillesse, de la loi sur les aveugles et de la loi sur les invalides".

L'annonce de l'augmentation des pensions de vieillesse a suivi de 14 heures l'annonce de l'accroissement de l'aide fédérale aux universités.

Ces deux mesures que, d'avance, l'opposition avait qualifiées d'électorales, ont été saluées d'applaudissements prolongées de la part des députés conservateurs.

Que signifie exactement l'annonce de cette augmentation? Tout simplement ceci: les pensions de vieillesse seront portées de $55 à $65 par mois, à une date encore indéterminée. Pour ce qui est de l'assistance-vieillesse qui, comme on le sait, est accordée aux personnes de 65 ans qui ne sont plus en mesure de gagner leur subsistance, elle ne sera portée à $65 par mois que si les provinces y consentent.

Cette aide, en effet, est accordée conjointement et à part égale par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Donc province à l'autre, elle peut varier. Le montant maximum prévu présentement est de $55 par mois.

Cette annonce faite, le premier ministre s'est lancé à l'attaque de la nouvelle doctrine libérale, déclarant ne rien voir de nouveau, ni dans la doctrine, ni dans les militants libéraux. De même qu'hier, il avait critiqué la conduite libérale de 1956-1957, c'est encore au passé qu'il s'en est pris.

Remontant moins loin, il s'est borné à ridiculiser le colloque libéral tenu à Kinbston à l'été de 1960, déclarant à ce sujet que les propos qu'on y a entendus laissent présager un sombre avenir pour le parti libéral.

M. Diefenbaker a dénoncé avec une insistance toute particulière les exposés qu'avaient faits à ce colloque deux conseillers du chef libéral, MM. Maurice Lamontagne et Tom Kent.

En l'un et l'autre il a déclaré voir des esprits socialistes avancés qui désirent surtaxer le peuple, ajoutant en guise de boutade: "Je ne m'étonne pas d'apprendre que le chef parlementaire du Nouveau Parti Démocratique (M. Argue), songe à entrer dans les rangs libéraux car il est membre d'un parti soi-disant socialiste qui a rayé le mot "socialisme" de son vocabulaire".

Une flamme qui illuminerait le monde

Washington. — Le président Kennedy a affirmé que la flamme des efforts fournis par l'Amérique "est capable d'illuminer le monde". C'est au cours d'un grand banquet de quelque 6,000 couverts donné par les leaders du parti démocrate, en l'honneur de l'aniversaire de l'inauguration du plus jeune des présidents des Etats-Unis, que M. Kennedy a prononcé ces paroles.

L'allusion faite par M. Kennedy semble avoir été en quelque sorte une réponse aux déclarations de l'ancien président Truman qui avait lancé un appel au pays, pour que celui-ci appuie les vues de M. Kennedy vis-à-vis d'une coopération plus étroite entre les Etats-Unis et le Marché commun.

Question de salaires

Ottawa. — On invitera les membres du parlement à discuter, au cours de la présente session, la question de leur indemnité parlementaire, car M. Douglas Fisher a donné avis, qu'il présentera une résolution priant le gouvernement d'augmenter cette indemnité. Présentement, les députés reçoivent $8,000, plus une allocation de dépenses de $2,000 qui n'est pas imposable. Avant le 1er avril 1954, les députés fédéraux recevaient $4,000 par an, plus $2,000 pour leurs dépenses. M. Fisher est d'avis que l'indemnité actuelle devrait être portée à $13,000 au moins.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

réduire encore les prix de revient industriel et d'augmenter le niveau de vie, tout en renforçant leur puissance, face au bloc communiste.

* * *

Le parlement britannique a repris ses débats dans une atmosphère particulièrement tumultueuse. Un vif accrochage mit aux prises le gouvernement et les chefs de l'Opposition au sujet des frais occasionnés par l'installation de la maison de la Princesse Margaret et de son époux. A l'annonce que le gouvernement allait débourser une forte somme pour l'aménagement des appartements princiers, l'Opposition et un grand nombre de journaux critiquèrent avec violence M. Macmillan et par contre-coup, la famille royale.

* * *

Le parlement britannique vit ensuite s'ouvrir les débats sur la question du Marché Commun. En principe, la Grande-Bretagne espérait terminer les négociations cette année et adhérer au bloc économique dès l'année prochaine, mais de nouveaux développements vont à en croire les observateurs, retarder l'adhésion de la Grande-Bretagne. Il s'agit surtout des problèmes agricoles qui ont été discutés par les membres actuels du Marché Commun et qui confirment les craintes qu'avait la G.-Bretagne au sujet des difficultés qu'allaient avoir ses associés du Commonwealth. Il est fortement question d'un nouveau voyage de M. Macmillan dans le nouveau monde pour y rencontrer le président Kennedy et discuter de ces problèmes économiques qui constituent à l'heure actuelle la principale préoccupation des dirigeants des pays libres.

* * *

La situation s'agrave chaque jour en Algérie et aussi en France. Le général de Gaulle s'attire de violentes critiques pour ce qui semble être son refus de prendre au sérieux les difficultés qu'à le gouvernement de se faire obéir. En Algérie, la célébration par la population européenne du deuxième anniversaire du soulèvement appelé la révolte des barricades a fait la preuve de l'impuissance du gouvernement. Non seulement les forces de l'Ordre ont été débordées mais encore dans la plupart des cas elle n'empêcheront pas les Européens à manifester. Les cris de "de Gaulle au poteau" et "mort à de Gaulle" n'ont provoqué aucune réaction dans l'armée et la gendarmerie, et les manifestants purent brûler tranquillement le président en effigie. Les ordres de grève lancés par l'OAS ont été respectés. Dans la métropole, de nombreuses attentats au pas plastique ont fait de nombreux dégâts mais pas de victimes. Le général de Gaulle doit prononcer incessamment un important discours mais on ne voit pas comment il pourra imposer ses décisions en Afrique du Nord, d'autant plus que l'on n'a l'impression que même les éléments de gauche violemment opposés à l'OAS favorisent la détérioration de la situation générale dont ils espèrent la chute de de Gaulle qui leur laisserait la voie libre.

* * *

L'Allemagne de l'Ouest vient d'approuver un budget record de 13 milliards et demi de dollars, soit 33 pour cent plus important que celui de l'année passée.

Le quart de cette somme sera consacrée aux dépenses du ministère de la défense.

* * *

Au Vénézuéla, le président Bétancourt est arrivé à mâter les manifestations anti-gouvernementales qui ont fait en trois jours 28 morts et une centaine de blessés.

* * *

Le gouvernement vénézuélain a été l'objet de violentes attaques de la part d'éléments gauchistes à la suite de la rupture des relations diplomatiques du Vénézuéla avec le régime de M. Fidel Castro.

* * *

Les autorités de Berlin-Ouest, discuteraient actuellement de la possibilité de remplacer les commandants militaires de la ville par des diplomates. Cependant le commandant de la zone soviétique refuse de négocier avec les chefs occidentaux sur une foule de questions.

On pense généralement dans les milieux diplomatiques, que la présence de civils à la tête des secteurs alliés dans l'ancienne capitale de l'Allemagne permettrait le règlement de plusieurs problèmes en suspens.

La polio en nette répression en 1961

Ottawa. — Le nombre des cas de poliomyélite enregistrés l'an dernier au Canada marque une diminution très considérable par rapport à l'année précédente. Les statistiques préliminaires publiées par le bureau fédéral de la statistique indiquent un total de 186 cas par comparaison avec 909 en 1960. On a signalé aucun cas ni dans l'Ile-du-Prince-Edouard ni au Manitoba. Il n'y a eu qu'un cas en Nouvelle-Ecosse de même qu'au Nouveau-Brunswick. Voici les chiffres par province, ceux de l'année précédente étant indiqués entre parenthèses: Terre-Neuve, 11 (9); Ile-du-Prince-Edouard, 0 (1); Nouvelle-Ecosse, 1 (9); Nouveau-Brunswick, 1 (92); Québec, 110 (284); Ontario, 22 (89); Manitoba, 0 (13); Saskatchewan, 8 (56); Alberta, 26 (201); Colombie-Britannique, 7 (165). Il n'y a eu aucun cas de poliomyélite au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ni l'an dernier ni en 1960.

Le danger du radicalisme de droite

Edmonton, Alberta. — Le véritable danger qui menace la liberté politique au Canada, c'est le radicalisme de droite, non le communisme qui n'exerce aucun attrait au Canada, a déclaré le leader fédéral du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas. Ce dernier a dit que certaines idées préconisées par des dirigeants du Crédit social, lui permettent de croire que ce parti est en voie de devenir la "John Birch Society" du Canada, une allusion à l'organisation de ce nom qui recrute des éléments radicaux de droite aux Etats-Unis. Il a fait remarquer qu'une résolution adoptée au congrès de la Ligue du Crédit social s'oppose aux lois sur les justes méthodes d'emploi.

—Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste.

En Belgique, le prêtre aura juridiction partout

Bruxelles. — L'épiscopat belge a décidé récemment d'étendre à l'ensemble du pays la juridiction que les prêtres séculiers et réguliers possèdent en un diocèse.

Par cette mesure, les évêques belges reconnaissent que la pastorale déborde les limites du diocèse et ont voulu, en conséquence, supprimer les obstacles à l'exercice de cette pastorale et insérer autant que possible dans cette pastorale, les prêtres séculiers et réguliers.

On sait que c'est l'évêque qui, dans son diocèse, accorde aux prêtres la juridiction, c'est-à-dire le droit d'entendre les confessions et d'annoncer la parole de Dieu. Cette tâche ne peut donc s'exercer que dans les limites du diocèse de l'évêque qui a accordé la juridiction.

En direct et en différé à Radio-Canada

Le Concours des Jeunes Auteurs est reporté au 31 mars 1962

Par Gabriel LANGLAIS

Susciter des vocations de scripteurs à la télévision. Tel est le but que se propose avant tout la Société Radio-Canada au Concours des Jeunes Auteurs. A l'issue du 3e concours, en juin 1961, le Service des émissions de la jeunesse n'a pu, en raison de la période des vacances, se mettre en relations avec les professeurs des collèges et écoles de la province pour les inviter à encourager leurs élèves à participer au concours. La date du concours a donc été reportée à plus tard. Mais il semble que nos jeunes auteurs n'ont pas su profiter de ce délai et la Société Radio-Canada a décidé de leur donner une chance jusqu'au 31 mars pour soumettre leurs textes. C'est là une nouvelle intéressante qui devrait permettre à tous ceux qui se sentent le feu sacré, qui croient pouvoir devenir auteurs dramatiques de se lancer dans la mêlée, de décrocher un des nombreux prix du concours, de voir leur pièce publiée et même jouée à la télévision!

L'an dernier, Yves Leclerc qui avait remporté deux prix au concours: un conte et un texte dramatique, a vu son conte **Le Retour de Cythère** publié dans la Revue populaire de novembre 1961 et il a eu l'honneur de voir jouer son texte dramatique, **Les Mains de Croquemitaine**, au Gala du 3e concours des Jeunes Auteurs, à la télévision.

Nous n'encouragerons donc jamais assez les jeunes à participer à ce concours et surtout à fournir l'effort de rédiger un texte de longue haleine, un texte dramatique, puisqu'ils ont encore deux mois pour le faire. Le concours se terminera définitivement le 31 mars 1962.

LES REGLEMENTS DU CONCOURS

Pour ceux qui auraient pu les oublier, nous énumérons une dernière fois les règlements du concours:

Buts du concours:

a) Fournir aux jeunes l'occasion de manifester leurs talents. b) **Découvrir de nouveaux auteurs pour la télévision.** c) Attirer sur eux l'attention du public en présentant leurs oeuvres.

Règlements:

a) Etre citoyen canadien ou habiter le Canada depuis 5 ans. b) Etre né après le 30 novembre 1940. c) Ne présenter que des oeuvres inédites. Ces oeuvres demeureront la propriété de Radio-Canada pendant la durée du concours. Les manuscrits *ne* seront pas retournés à leurs auteurs. Radio-Canada se réserve le droit de publier les textes qui seront primés. d) Soumettre deux copies dactylographiées de chaque manuscrit. e) Les textes doivent appartenir à l'une des trois catégories suivantes: 1 — oeuvres dramatiques de 30 *minutes*; 2 — contes, durée de 10 à 15 minutes; 3 — poèmes (longueur indéterminée); f) Les oeuvres dramatiques auront pour auteurs des jeunes de moins de 21 ans; les contes et les poèmes seront divisés en deux groupes: 1 — auteurs de 16 à 20 ans; 2 — auteurs de 15 ans ou moins; g) Chacun des manuscrits soumis doit être signé d'un pseudonyme suivi de l'âge véritable de l'auteur. Chaque envoi sera accompagné d'une enveloppe scellée sur laquelle on aura inscrit ce pseudonyme et contenant le nom véritable et l'adresse de l'auteur.

Après la décision finale du jury, on ouvrira ces enveloppes afin d'identifier les auteurs gagnants.

Durée du concours:

Le "relancement" du 4e Concours des Jeunes Auteurs prévoit que les textes seront acceptés jusqu'au 31 mars 1962.

Jurys:

Un premier jury sera chargé de la lecture des oeuvres soumises et verra à ce qu'elles soient parfaitement conformes aux règlements du concours. Ce premier jury fera le choix des dix meilleurs textes appartenant à la catégorie des oeuvres dramatiques de trente minutes, des quinze meilleurs contes et des vingt-cinq meilleurs poèmes. Les textes choisis par le premier jury seront jugés par un deuxième jury qui déterminera les gagnants des premiers, deuxièmes et troisièmes prix et des mentions dans chacune des catégories. Le classement des oeuvres par le deuxième jury sera final et sans appel.

Adresse:

On est prié d'adresser les manuscrits à:

Concours des Jeunes Auteurs,
Radio-Canada, C.P. 6000,
Montréal 3.

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 29 janvier au 2 février 1962)

LUNDI: Emile Muller, s.j., "L'intolérance cléricale"
Chant par les élèves du Séminaire des Missions étrangères, Pont-Viau.
MARDI: Emile Muller, s.j., "Le devoir d'intolérance"
Chant par M. J.-P. Lainé et Mlle Colette Vincent, Village Huron.
MERCREDI: W. Girouard, s.j., (texte) "L'homme à la main desséchée"
Chant par les élèves du Pensionnat des SS. Anges, St-Jérôme.
JEUDI: Wilfrid Girouard, s.j., (texte) "Le repos dominical"
Chant par la chorale de la paroisse Saint-Quentin, N.-B.
VENDREDI: Fernand Bédard, s.j., "Offrande de grand prix"
Chant par les élèves de l'Institut familial des SS. Grises, Montréal.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. **Nos Programmes** 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Une chanson
9.00—Festivals européens
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.45—Chansonnettes
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaïens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Chansons
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Oeuvre de Bach
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—L'homme en rouge

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Nouvelles
5.05—A votre santé
5.15—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....
Adresse ....
Adresse ....

Le chapelet à CHFA

FEVRIER 1962

1. La famille de M. Alphonse Fournier, de Donnelly
2. Les élèves de l'Ecole Racette de Saint-Paul
3. La famille de Mme Edna Douziech, d'Edmonton
5. La famille de M. et Mme Adélard Ouellette, de Falher
6. Les familles Roméo Lamothe et Phil Lafrance, de Bonnyville
7. La famille de M. et Mme Henri Hébert, de Mallaig
8. La paroisse St-François-Xavier de Eaglesham
9. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
10. La famille de M. et Mme Joseph Desaulniers, de Beaumont
12. La famille de M. et Mme Joseph Pelletier, de Falher
13. L'Armée Bleue
14. La famille de Mme Albert Nadon, d'Edmonton
15. Les familles J. P. Bourbeau, Noël Lafrance, de Fort Kent, Olivier Trudeau, de Frains, Alberta
16. La paroisse de Guy
17. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
19. Les familles Cyril, Guy, et René Roy, de Falher
20. Le Conventum de 1960, du Collège St-Jean d'Edmonton
21. Les familles Irvin Baril et André Vallée, de Bonnyville
22. Les familles L. Lorieau, A. Richard, R. Meunier, N. Forcade, de la Compagnie Mutual Real Estate Edmonton
23. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
24. La famille de M. et Mme Paul Sicotte, de Falher
26. La famille de M. et Mme Joseph Gratton, de St-Vincent
27. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
28. Les Canadiens français de la Paroisse St-François, Edmonton Nord



Le Major-Général Achmad Jani, chef de l'Etat-major que le président de l'Indonésie, Sukarno, a institué dans le but de supporter ses exigences en Nouvelle-Guinée Hollandaise.

Vient de paraître

Connaissez-vous la Loi ?

par Robert Millet

CONNAISSEZ-VOUS LA LOI ? est un ouvrage de vulgarisation légale qui rapporte simplement une série de jugements d'intérêt général, en évitant les termes et la pharéologie didactiques et professionnels de façon à ce que le lecteur, qui n'est pas magistrat, avocat ou notaire, puisse assimiler facilement les conclusions tirées par nos différentes cours de justice.

"Connaissez-vous la loi ?" a été préparé par Robert Millet, membre honoraire du Barreau de Montréal. C'est au Quartier Latin, organe des Etudiants de Montréal, que Robert Millet a commencé sa carrière littéraire en publiant une série de contes, sous le pseudonyme de Roger Saint-Yves. Tout en pratiquant le droit à Montréal, il n'a pas cessé d'écrire. Cela jusqu'au jour où il réalisa qu'il n'y avait pas assez d'heures dans une journée pour ensemble pratiquer le droit et écrire. Un choix s'imposait. Il voulut écrire, Renonçant à sa profession, il quitta la Métropole pour s'installer dans un coin perdu des Laurentides, solitaire et propice au recueillement. De sa retraite, depuis une quinzaine d'années, il rédige des chroniques judiciaires pour le compte des principaux hebdomadaires de Montréal, tantôt sous le pseudonyme de THEMIS, tantôt sous son nom. En plus de ses chroniques, qu'il signe Robert-André ou Alain Robert.

L'auteur de Connaissez-vous la loi? aura fait oeuvre utile, si, en parcourant ce volume ou en y référant à l'occasion, les lecteurs réalisent que l'observance de la loi peut leur éviter maintes déceptions.

CONNAISSEZ-VOUS LA LOI? se vend au bas prix des Editions de L'HOMME, à $1.00, au chez FIDES, 11540 - Jasper, Edmonton.

—Le Français généreux et sensible respecte la vertu, même chez ses ennemis.

Ch.-F. Ph. Masson

* * *

—Tant qu'un peu de sang français subsistera, la justice aura sur la terre un soldat armé.

Lacordaire

* * *

—L'honneur de secourir les peuples qu'on opprime sera toujours brigué par les braves Français.

Masson

Eliminer les subventions aux exportations de blé

Washington. — Le président Kennedy tente actuellement de trouver le *moyen de réduire substantiellement* ou même d'éliminer les subventions à l'exportation du blé, subventions qui *risquent d'atteindre* en 1962 une somme de plus de $400 millions. Non seulement, est-ce là un fardeau ennuyeux pour la trésorerie mais cette politique provoque de vives protestations de la part du Canada et d'autres pays exportateurs de blé. Ces derniers considèrent que les Etats-Unis leur font une concurrence déloyale sur les marchés mondiaux en parvenant au moyen de telles subventions à permettre la vente du blé américain à un prix inférieur ou équivalent au leur alors que sans les subventions le blé américain se vendrait à l'étranger à un *prix nettement plus élevé.*

—*Le sentiment de l'honneur national n'est jamais qu'assoupi* chez les Français .Il ne faut qu'une étincelle pour le rallumer.

Napoléon

* * *

—Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

Henri de Bornier

* * *

—En France, ce qu'il y a de plus national, c'est la vanité.

H. de Balzac

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
ST-THOMAS: 8406 - 91e rue —
Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

Les mots qui restent

Règne militaire

Le règne militaire c'est le nom que nos historiens donnent à cette période de notre histoire qui va de 1759 à 1764. Notre historien national, François-Xavier Garneau, a été très sévère pour le règne militaire. Après avoir raconté comment Amherst partagea le Canada en trois gouvernements — Québec, Montréal et Trois-Rivières — et les mit sous la loi martiale, il écrit: "Ce régime militaire était une violation des capitulations qui garantissaient aux Canadiens les droits et les privilèges de sujets anglais, de sorte que leurs personnes ne pouvaient être soustraites à leurs juges naturels sans leur consentement. Lorsqu'ils comptaient jouir d'un gouvernement légal à l'ombre de la paix, ils virent leurs tribunaux abolis, leurs juges repoussés, leur organisation sociale bouleversée, pour faire place à tout l'arbitraire de l'état de siège et des cours martiales. Rien ne contribua davantage à isoler le gouvernement de la population que cette conduite répudiée du droit public et de l'usage des nations..." Sir Thomas Chapais trouve excessif le jugement de Garneau sur le règne militaire, et nous croyons qu'il a raison. Le régime militaire faisait participer les capitaines de milice à l'administration de la justice; il donnait des greffiers et des procureurs canadiens-français, il maintenait les lois et les coutumes françaises, etc., etc. M. Chapais, pour prouver que le règne militaire n'était pas tyranique, cite une adresse au roi, signée en 1773 par un grand nombre de Canadiens français qui avaient vécu cette forme de gouvernement. Ils disaient: "Loin de ressentir, au moment de la Conquête, les tristes effets de la gêne et de la captivité, le sage et vertueux général qui nous a conquis, digne image du souverain glorieux qui lui confia le gouvernement de ses armées, nous laissa en possession de nos lois et de nos coutumes. Le libre exercice de notre religion nous fut conservé et confirmé par le traité de paix, et nos anciens citoyens furent établis juges de nos différends civils." Le règne militaire d'ailleurs, n'était qu'un régime provisoire, transitoire. Ce qui a donné si mauvaise réputation au règne militaire, c'est probablement le nom dont on l'a affublé. On s'est imaginé qu'un pays gouverné par des militaires, des soldats, devait être rudement mené. En général, il en est peut-être ainsi, mais, heureusement pour nos ancêtres, le règne militaire qu'ils subirent, au début du régime anglais, fut une exception propablement amenée par la sympathie que le général Murray ressentait pour eux.

D'après sir Thomas Chapais, Cours d'histoire du Canada.

Pierre-George Roy

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

HOMMES
2 - 4 février
M. Normand Létourneau
Legal, tél. 15 ou 12
M. Edmond Sabourin
Vimy, tél. r507
M. Aurel Durocher
Villeneuve, tél. 599-3076
M. Marcel Royer
Beaumont, tél. 2292-8524

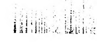
DAMES
13 - 15 février
Mme L. Langdeau, C.P. 564,
Fort Sask., tél. 543-3579
Mme Adelard Deschamplain
Legal, tél. 1205
Mme A. Fortier
Vimy, tél. 1111

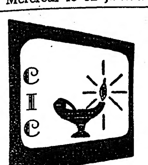
Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

L'activité des éléments anti-communistes augmenterait

Saïgon. — Selon des milieux gouvernementaux, à Saïgon, l'activité des éléments anti-communistes au Vietnam du nord ne cesserait d'augmenter. Les rebelles seraient de plus en plus nombreux et causeraient de lourds dégâts aux usines et aux installations militaires. La résistance serait particulièrement active dans la province de Nghean, où une grande partie de la population est de foi catholique; les dirigeants communistes se livreraient à une répression de plus en plus cruelle. Le gouvernement communiste a implicitement admis qu'il y a une résistance dans diverses régions du pays: l'organe officiel du parti écrivait récemment que les "agents de l'impérialisme" envoyés dans le nord par le régime de Saïgon et les Etats-Unis s'unissent à des groupes de paysans mécontents et se livrent au sabotage.





Cinéma et culture

Films à l'écran

Captain's Table

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Britannique 1959, 89 min. Technicolor. Comédie réalisée par Jack Lee avec Peggy Cummins et Donald Sinden.

Le Capitaine Ebbs affecté à la marine marchande et promu commandant d'un paquebot luxe. Peu habitué à une vie mondaine il fait gaffe sur gaffes, en dépit de ça les passagères coquettes deviennent amoureuses de lui et le poursuivent de leurs avances.

La réalisation dans ce film manque certainement de dynamisme et de nouveauté et reste faible dans l'ensemble.

Appréciation morale: Des costumes suggestifs et les attitudes libres de différentes personnes motivent des réserves.

* * *

Freckles

COTE MORALE:
ADULTES ET ADOLESCENTS

Américain 1960, 84 min. Cinémascope, Deluxe. Comédie dramatique réalisée par Andrew McLaglen avec Martin West et Carol Christenson.

Un jeune orphelin de Chicago, Freckles, dont la main gauche a été amputés, est engagé par un explorateur de grand terrain forestier pour tenir la garde contre les voleurs de bois. Il faut qu'il fasse surtout attention à Jacques Barbeau qui se croit en droit d'exploiter aussi ces territoires. Freckles rencontre une jeune fille nommée Chris dont il tombe amoureux. Après avoir écarté bien des difficultés, Chris marie Freckles.

Le rythme de ce film est très calme et lent, les photos de la nature sont très belles, la musique agréable.

Appréciation morale: Ce spectacle est riche de qualité humaines.

* * *

Flaming Star

COTE MORALE: ADULTES

Américain Fox 1960. Western réalisé par Don Siegel, avec Elvis Presley et Dolores del Rio.

Pacer est un jeune Métis dont la mère, une Indienne, a épousé un blanc qui avait déjà un fils. Tous les membres de cette famille mènent une vie familiale paisible, mais les voisins et les Indiens de la région s'appliquent à détruire cette belle paix familiale. Cette animosité provoque plusieurs drames, les parents de Pacer sont tués et lui-même meurt après avoir placé son petit frère blanc en sécurité.

Ce film d'Elvis Presley n'est pas un film musical, Elvis se lance dans son premier rôle d'acteur et il réussit pas mal.

Appréciation morale: Ce film d'une façon intéressante pose le problème des Blancs et des Indiens aux Etats-Unis à la fin du XIX siècle. Des violences le réserve quand même aux adultes.

L'assurance-hospitalisation apporte la tranquillité d'esprit

La maison ne fut jamais construite. Le fils n'a jamais fini ses études. Ce voyage tant rêvé ne s'est pas réalisé.

C'est ce qui arrivait autrefois quand les frais d'un séjour à l'hôpital bouleversaient les projets les plus légitimes.

L'avènement de l'assurance-hospitalisation en 1958 a mis fin à cette époque. Maintenant les dix provinces et les deux territoires du Canada de concert avec le gouvernement fédéral assurent à tous la protection de l'assurance-hospitalisation. Personne n'a plus à redouter le compte de l'hôpital.

Le régime fut lancé le 1er juillet 1958 en vertu de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques votés par le Parlement en 1957. La Loi permettait aux provinces et au gouvernement fédéral de conclure des accords pour établir des régimes d'assurance.

Le gouvernement fédéral paie environ la moitié des dépenses des provinces pour l'hospitalisation. Il a réservé à cet effet, cette année, 270 millions de dollars.

En tant que contribuables que recevons-nous en retour?

La Loi stipule que les provinces doivent fournir le logement et les repas, les services d'infirmières, les méthodes diagnostiques telles la radiographie et les analyses de laboratoire, les médicaments, les salles d'opérations et les services connexes. Les malades sont également assurés pour la radiothérapie et la physiothérapie et ils ont droit aux services du personnel de l'hôpital. Tous ces services sont compris comme services "d'hospitalisation" et diffèrent des services externes seulement parce que ces derniers sont laissés au libre choix des provinces. Chaque province décide jusqu'où elle veut aller dans ce domaine. Actuellement, les services externes varient d'une province à l'autre, allant de l'absence totale à des services d'urgence limités ou même à un ensemble assez complet de services externes.

Tous ceux qui habitent la province peuvent profiter de l'assurance-hospitalisation, quels que soient leur nationalité, leur âge, leurs revenus, etc.

Les touristes, les étrangers ou les visiteurs ne sont pas assurés. Mais les résidents en voyage dans une autre province restent protégés, dans des conditions qui varient selon les provinces.

L'assurance-hospitalisation assure à chacun de bons soins à l'hôpital et elle nous débarrasse de l'inquiétude d'avoir à payer de gros frais de maladie.

Pas de deuxiîme réseau de TV

Banff, Alberta. — Le secrétaire de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. David Kirk, a déclaré que l'établissement d'un second réseau de télévision, au Canada, était prématuré. En conséquence, il a demandé que les pouvoirs de télévision soient retournés, en entier, à Radio-Canada. La Conférence des agriculteurs de l'Ouest réunie en congrès à Banff, a adopté, à sa suggestion, une résolution en ce sens, "dans les meilleurs intérêts du peuple canadien."



Yves Thériault

SÉJOUR À MOSCOU

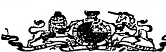
par *Yves THÉRIAULT*

Les voyages en pays communistes ont toujours fait couler beaucoup d'encre. On aime obtenir des renseignements de première main et le voyageur qui rentre au pays est heureux de communiquer ses observations; ce qu'a fait Yves Thériault dans le quotidien « La Presse », à la TV (canal 10) et dans un livre récent intitulé: « Séjour à Moscou », publié chez Fides.

Le reportage se veut très objectif. L'Auteur prend bien soin d'ajouter qu'il juge d'après ce qu'il lui a été donné de voir et d'entendre. Si on lui objecte qu'il n'en est pas de même à Minsk qu'à Moscou, il vous dit que n'étant pas allé à Minsk, il ne peut se prononcer.

En somme, résumé de 15 jours d'observations à travers la capitale soviétique. Nous suivons l'auteur à la piste: à l'hôtel, au restaurant, au magasin, au théâtre, dans la rue. A l'occasion, une conversation avec un commis, un barman. Nous constatons que l'ancien empire des Tsars, encore à l'orée du Moyen Age au siècle dernier, a réussi — au prix de quels sacrifices et d'un holocauste humain effarant ! — a réussi à se hausser à un certain niveau de vie: nourriture convenable et, semble-t-il, frugale; ameublement et habillement décents, transport organisé, instruction favorisée par tous les moyens possibles, bibliothèques abondamment pourvues. Néanmoins un arrière-plan beaucoup moins intéressant assombrit le tableau: cette liberté de pensée et d'expression qui reste entravée, brimée. Thériault avoue lui-même qu'il ne pourrait jamais souffrir pareille camisole de force. Une prison, fût-elle dorée, reste une prison. La comparaison dépasse la réalité sans doute; elle vaut quand même. Car enfin, quel est le premier bien de l'homme, celui auquel il tient le plus, sinon la liberté; liberté de pensée, liberté d'action, libertés civiques, liberté de culte, liberté d'expression?

Un reportage que l'Auteur a voulu le plus objectif possible, compte tenu du bref séjour là-bas. Sûrement un reportage de première main, rédigé dans un style nerveux, ponctué de remarques judicieuses et piquantes. 192 pages de texte, 41 photos prises par l'Auteur. En vente partout au prix de $2.00.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT DE DORTOIR POUR 100-ELEVES A L'HOTELLERIE, — ECOLE SIR JOHN FRANKLIN, YELLOWKNIFE, (T.-N.-O.)" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) le MERCREDI, 7 MARS 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $100.00 sous forme de chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; Directeur régional, 10025 - 100e avenue, Edmonton; et on peut les consulter au bureau régional, 1110, ouest, rue Georgia, Vancouver; et aux bureaux le poste de Yellowknife, Fort Smith et Hay River (T.-N.-O.) et aux bureaux de l'Association des Constructeurs BUILDERS' EXCHANGE) à Edmonton et Vancouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est le $25,000. ou plus on ne tiendra compte que de celles —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Une nouvelle revue

Communauté chrétienne

La naissance de la revue COMMUNAUTE CHRETIENNE constitue sans aucun doute, pour l'Eglise canadienne, l'un des événements importants du début de l'année. C'est une innovation appelée à rendre les plus grands services dans notre milieu.

Devant les problèmes qui se posent aujourd'hui à tous nos chefs religieux, à tous les préposés au ministère et à tous leurs collaborateurs laïcs, il faut compter d'abord sur une exacte compréhension de ce qu'est l'Eglise et de ce qu'est la mission de l'Eglise. COMMUNAUTE CHRETIENNE apportera avant tout cette réponse.

C'est une revue de réflexion pastorale où l'on traitera de tous les aspects de la pastorale dans l'Eglise: pastorale de la Parole, pastorale du culte, pastorale de l'éducation chrétienne, pastorale de la communauté ecclésiale et où l'on s'efforcera, dans la perspective d'une pastorale d'ensemble, de toujours montrer ce qui relie la multiplicité des initiatives apostoliques à l'unité de la mission de l'Eglise.

C'est aussi une revue d'action pastorale, qui veut être un instrument de travail et d'entraide pour les préposés au ministère dans l'Eglise et leurs collaborateurs immédiats: curés et vicaires, aumôniers d'institutions, prêtres et soeurs engagés dans l'enseignement, membres des équipes liturgiques, dirigeants de l'action catholique et des oeuvres.

La revue COMMUNAUTE CHRETIENNE constituera ainsi un lieu d'échange et de dialogue entre tous les chrétiens, pasteurs et laïcs, engagés dans une action d'Eglise.

Cette revue paraît tous les deux mois et elle est publiée par l'Institut dominicain de Pastorale. L'abonnement est de $5.00. Son directeur, le R.P. Gilles-M. Bélanger, o.p., possède une longue expérience de travail auprès des groupes de laïcs, de religieux et de religieuses, de prêtres du clergé régulier et séculier.

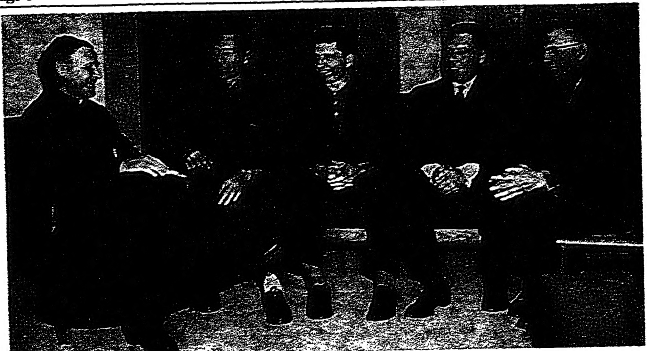
On peut s'abonner en s'adressant à:
COMMUNAUTE CHRETIENNE,
2715, chemin Côte Sainte-Catherine
Montréal 26

Manifestations d'étudiants à Téhéran

Téhéran. — Un porte-parole officiel a affirmé que les violentes manifestations d'étudiants qui ont eu lieu à l'Université de Téhéran, avaient été provoquées par des éléments opposés à la réforme agraire, qui vient d'être décidée par le gouvernement, alliés à des agitateurs communistes des réseaux "Toudeh".

Un certain nombre de policiers ont été atteints par les pierres lancées par les manifestants. De source officielle, on indiquait qu'une centaine d'arrestations avaient été opérées, mais on ignore combien d'entre elles ont été maintenues.

Par ailleurs, le conseil des professeurs de l'Université de Téhéran, présilé par son recteur, le Dr Farhad, a annoncé sa décision de démissionner pour protester contre le comportement de la police au cours des violentes manifestations.



Un fait plutôt rare s'est produit lors de la retraite fermée qui eut lieu en fin de semaine à l'Etoile du Nord, à Saint-Albert. Un père et ses trois fils participèrent à la retraite en même temps. On remarque sur cette photo, de gauche à droite, le R.P. Léo Lafrenière, o.m.i., directeur de la Maison de Retraites, M. Emile Dusseault, de la paroisse St. Patrick's, M. Frank Dusseault, de la paroisse St. Andrew's, M. Louis Dusseault, de la paroisse cathédrale Saint-Joseph. et M. Frank Dusseault, père, de la paroisse St. Alphonsus.

La semaine

A Québec

Peu d'événements marquants sont à signaler aux cours des débats parlementaires de Québec. M. Johnson et les députés de l'Union Nationale continuent à harceler le gouvernement et celui-ci applique avec méthode les différentes mesures législatives annoncées dans le discours du trône.

* * *

Le ministre des Affaires culturelles a nommé M. Jean-Marc Léger, journaliste au Devoir, directeur de l'office de la langue française, l'un des organismes du ministère des Affaires culturelles. M. Léger, personnalité bien connue au Canada et à l'étranger dans les milieux du journalisme de langue française, prendra son poste dans quelques semaines. En annonçant sa nomination M. Lapalme n'a pas voulu préciser si les bureaux de l'Office seront à Montréal ou à Québec. M. Jean-Marc Léger a fait de nombreux séjours à l'étranger et suivi des cours de l'école des sciences politiques de Paris et occupe à l'heure actuelle le poste de président de l'association internationale des journalistes de langue française.

* * *

A l'assemblée, M. Yves Prévost, député de Montmorency pour l'Union Nationale a affirmé que l'enseignement québécois est absolument libre. Il a cité à l'appui de sa thèse l'article 19 du code scolaire qui autorise toute personne à ouvrir une école indépendante ou privée. Il a ajouté que ces dispositions ne sont pas suffisamment connues. M. Prévost a également annoncé qu'il a préparé un plan de révision des structures du système scolaire du Québec en se basant sur les études et l'expérience acquises comme commissaire, député et aussi comme ministre spécialement chargé des problèmes d'éducation. Il s'est violemment opposé aux écoles neutres, dont les résultats dans les pays où elles existent, sont à son avis très décourageants. Il a demandé que l'actuel système d'éducation ne soit pas modifié.

* * *

Une filiale de la Société "International Harvester" a l'intention de construire une usine de tracteurs de 2 millions à Candiac, dans la banlieu de Montréal.

La nouvelle a été annoncée dans une conférence de presse donnée à Québec par le ministre du Commerce, M. Rousseau, et le président de la compagnie, M. Killough.

* * *

Le président du rassemblement pour l'Indépendance, M. Marcel Chaput, a eu des entretiens avec plusieurs personnalités au sujet du séparatisme. Les déplacements de l'ancien fonctionnaire fédéral devenu le porte-flambeau du séparatisme québécois sont suivis avec beaucoup d'intérêt par la presse et souvent des déclarations fantaisistes paraissent sur son compte.

* * *

A Montréal, l'ingénieur polonais Biernacki accusé d'espionnage a été libéré par le juge pour la seconde fois en un an. Il a annoncé qu'il est surtout anxieux de revoir sa femme et ses deux petites filles.

Vingt-cinq Canadiens sont membres ou consulteurs des Commissions préparatoires du Concile

Ottawa. (CCC) — Depuis l'ouverture des travaux préparatoires du Concile oecuménique. 25 Canadiens ont été désignés par SS. Jean XXIII pour participer à ces travaux. 10 comme membres des commissions ou secrétariats préparatoires du Concile. et 15 comme consulteurs de ces organismes.

Les deux cardinaux canadiens. S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal. et S. Em. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, de même que S.E. Mgr Paul Bernier. archevêque de Gaspé, sont membres de la Commission centrale du Concile, qui est la plus importante commission préparatoire. La Commission centrale est chargée de suivre et de coordonner les travaux des diverses commissions, dont elle rapportera les conclusions au Souverain Pontife pour que celui-ci puisse établir les sujets à traiter au Concile oecuménique.

La Commission centrale vient de se réunir à Rome du 15 au 23 janvier et elle se réunira une fois par mois d'ici le mois de septembre.

Trois autres évêques canadiens. LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, coadjuteur de Québec et primat du Canada. Maxime Hermaniuk. c.ss.r., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, et Lionel Audet. évêque auxiliaire à Québec. sont membres de la Commission théologique. Le R. P. Marcel Bélanger, o.m.i., vice-recteur de l'Université d'Ottawa, est consulteur de cette commission.

S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, est membre de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses. S.E. Mgr Marie-Joseph Lemieux. o.p., archevêque d'Ottawa. est consulteur de la même commission.

Le R.P. Joseph Rousseau, o.m.i., qui fut longtemps procureur des Oblats de Marie Immaculée auprès du Saint-Siège, est membre de la Commission des religieux dont il est le secrétaire. S.E. Mgr Flahiff. o.s.b., archevêque de Winnipeg et ancien président de la Conférence religieuse Canadienne, ainsi que le T.R.P. Van den Broek, prieur des prémontrés de Saint-Bernard-de-Lacolle, sont membres de la Commission des religieux. Le R.P. André Guay. o.m.i., procureur des Oblats auprès du Saint-Siège, est consulteur de cette commission.

S.E. Mgr Emilien Frenette. évêque de Saint-Jérôme et secrétaire de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, et M. Jean-Marie Poitevin, p.m.é., sont consulteur du Secrétariat pour les techniques de diffusion.

S.E. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et le R.P. Guy Brisebois, o.f.m., sont consulteurs de la Commission pour la discipline des sacrements.

Les RR. PP. Marcel Dubois, c.ss.r., de Montréal et Vincent Kennedy, c.s.b., de Toronto, sont consulteurs de le Commission de liturgie.

S.E. Mgr A. Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie, et Mgr Charles-Edouard Bourgeois, P.A., de Trois-Rivières, sont consulteurs de la Commission de l'apostolat des laïques.

S.E. Mgr Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, ainsi que S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, sont consulteurs de la Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien.

S.E. Mgr L.-J. Cabana, archevêque titulaire de Carallia, est consulteur de la Commission pour les missions, et le R.P. Gregory Baum, o.p.a., de Toronto, est consulteur du Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Des 10 Canadiens qui sont membres d'une commission préparatoire du Concile, deux ne sont pas évêques: les RR. PP. Joseph Rousseau, o.m.i., et G. Van den Broeck, o.prae., secrétaire et membre de la Commission des religieux. Des 15 qui sont consulteurs, sept sont évêques.

Parmi les 25 Canadiens participant directement aux travaux préparatoires du Concile, on compte trois Oblats: les PP. Rousseau, Guay et Bélanger; deux Rédemptoristes: Mgr Hermaniuk et le P. Dubois; deux Basiliens: S. E. Fgr Flahiff et le P. Kennedy; un Sulpicien: S. Em. le cardinal Léger; un Dominicain: S.E. Mgr Lemieux; un Père Blanc: S.E. Mgr L.-I. Cabana; un Prémontré: le P. Van den Broeck, et un prêtre des Missions-Etrangères: M. l'abbé Jean-Marie Poitevin.

La Havane. — "Nous avons cinq divisions pour nous défendre si des mesures sont votées contre Cuba à Punta del Este", a déclaré M. Fidel Castro dans un discours à la télévision.

La conférence de l'Organisation des Etats Américains est un épisode de la lutte entre l'impérialisme et Cuba. "Nous avons nos cinq divisions et nos canons pour défendre nos droits", a proclamé l'homme d'Etat qui n'a pas indiqué le nombre dhommes que comprenait une division de l'armée cubaine.

La semaine

Dans le sport

En boxe, le champion poids lourd Floyd Patterson a déclaré "qu'il était raisonnablement sûr que son prochain adversaire serait Sonny Liston, mais pas définitivement". C'est ce que ce dernier a déclaré aux journalistes lors des cérémonies inaugurales de la "Floyd Patterson House" pour les enfants non privilégiés. La contribution de $25,000 de Patterson a aidé à bâtir cette maison. Patterson a révélé qu'il favorisait Championship Sports Inc. comme promoteur de son prochain combat, "probablement en mai ou juin". Mais il a insisté sur le fait qu'il n'y avait rien de conclu avec Liston ni avec aucun promoteur." Si Liston n'est pas l'adversaire, ce sera soit Eddie Machen, Zora Folley, Alejandro Lavorante ou Robert Cléroux a déclaré Patterson.

* * *

Bob Feller l'artilleur aux lancers fulgurants, et Jackie Robinson qui a brisé la barrière raciale au baseball ont tous deux été nommés au Hall de la renommée du sport national américain. Il y avait six ans que personne avait été élu au panthéon du baseball.

* * *

En hockey, c'est le grand joueur de défense des temps modernes qui est en tête de la liste pour le trophée Hart avec 53 points. Ce trophée est accordé pour le joueur le plus utile à son club. Pour le trophée Calder (recrue de l'année) c'est Bob Rousseau des Canadiens qui est en tête de la liste avec 53 votes. Ce trophée est pour la recrue de l'année. Claude Provost des Canadiens est l'aspirant numéro un pour le trophée Lady Bing avec 36 votes. Ce trophée est pour le plus gentilhomme du hockey. Enfin pour le trophée Jim Norris accordé pour le meilleur joueur de défense c'est le nom de Doug Harvey qui est donné. Harvey a reçu 83 votes. On voit que le grand nom qui domine au scrutin pour les trophées de la Ligue Nationale est celui de Doug Harvey. Ce dernier a également récolté des votes pour le trophée Lady Byng.

* * *

Bob Bédard, le joueur de tennis numéro un au Canada depuis sept ans a annoncé qu'il se retirait officiellement de la compétition internationale pour la coupe Davis. Bédard a donné trois raisons pour sa décision. Premièrement: Afin de poursuivre plus librement sa carrière comme instituteur; deuxièmement, à cause de sa famille; troisièmement: parce qu'il croit sincèrement avoir atteint l'apogée de sa carrière. Cet athlète de 30 ans est originaire de Sherbrooke dans le Québec.

La semaine

A Ottawa . . .

(suite de la première page)

Les partisans de ces prévisions alléguaient que M. Diefenbaker voudrait être encore premier ministre au moment de la célébration du centenaire de la Confédération. Pour cela, il lui faudrait gagner simplement les élections futures pour lesquelles ses chances sont considérables.

Mais à voir le rythme endiablé des débats on se demande si la date ne sera pas beaucoup plus rapprochée et si nous ne verrons pas l'électorat allé aux Urnes dans deux mois et demi ou trois mois.

En attendant, le gouvernement Diefenbaker est vigoureusement critiqué non seulement par les Libéraux mais aussi par le nouveau parti Démocratique. Ainsi, un des députés de ce groupement, M. Winch, a affirmé que le gouvernement Diefenbaker est en train de faire du Canada la risée du monde entier. A la suite de son incapacité, de prendre une décision ferme au sujet des armements nucléaires. D'une part, il les condamne à l'ONU, et d'autre part il s'apprête à les entreposer sur son sol.

* * *

Le prix de bonne entente canado-israélienne qui avait déjà été attribué au premier ministre Diefenbaker et au président de la Chambre, M. Michener, a été décerné à l'ancien gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey par les représentants de l'état d'Israel au Canada.

* * *

M. Fleming, ministre des Finances a déclaré que le gouvernement canadiens est tout prêt à participer avec les Etats-Unis à des négociations économiques avec les pays du Marché Commun.

* * *

Le sénateur Léon Méthot a exprimé sa confiance devant le projet de réforme du Sénat annoncé dans le discours du trône.

* * *

A Victoria s'est ouverte la troisième session de la 26ème assemblée législative de la Colombie britannique. Le discours du trône a été lu par l'ex-ministre d'Ottawa nommé lieutenant-gouverneur de la Province, M. George Pearkes.

Enquête royale . . .

(suite de la première page)

banque bilingues, traduction simultanée aux Communes.

Nous comprenons mal qu'un Etat moderne, dans une question qui n'est pas d'abord symbolique, s'abandonne ainsi à un hasard rechigneux. Le bilinguisme, ce ne devrait pas être des concessions à la miette, mais un régime.

Au surplus, il se passe des choses dans le Québec. Le séparatisme y a acquis une importance qu'il n'a jamais eue auparavant. D'après un sondage récent, dans la région montréalaise, de cinq Canadiens français qu'on interroge et qui ont entendu parler du séparatisme:

—un se déclare indépendantiste;
—deux voudraient une Confédération réformée dans le sens d'une plus grande autonomie québécoise;
—un se déclare favorable au statu quo;
—le dernier n'a pas d'opinion.

Même si je n'accorde pas une foi totale à ces enquêtes rapides, j'en conclus qu'il y a lieu de s'arrêter et de réfléchir. D'autant plus que d'autres symptômes révèlent les mêmes tendances.

Tous les hommes politiques qui ont abordé le problème dans le Québec depuis trois mois —tous, sans exception — ont reconnu que la situation n'est pas entièrement satisfaisante, et qu'il y aura lieu de l'améliorer.

Mais l'améliorer comment? L'améliorer jusqu'où?

S'imagine-t-on sérieusement que les chèques bilingues — à supposer que M. Diefenbaker ne recule pas devant ses TORIES — constituent une réponse à la question qui est posée?

* * *

Il y a les séparatistes québécois.
Il y a les séparatistes CANADIAN.
Il y a aussi, du moins dans le Québec, des réformistes de la Confédération. C'est à eux que je m'adresse. Sont-ils assez nombreux, assez répandus dans les partis, et seront-ils assez actifs?

L'idée d'une enquête royale sur le bilinguisme, ce n'est pas la fin du monde. Nous y tenons pas comme à un absolu. Mais nous y tenons — jusqu'à ce qu'on nous démontre que c'est une solution mauvaise ou inutile.

Surtout, jusqu'à ce qu'on ait formulé une proposition plus efficace.

Ceci est au-dessus des partis: chacun, dans le passé ,a eu sa part d'erreurs, et il serait injuste de faire porter au seul parti conservateur une responsabilité qui demeure collective. D'ailleurs le passé ne nous retient pas: ce qui compte, c'est de préparer un avenir — pendant qu'il en est temps.

André Laurendeau

(Le Devoir)

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

17 FEVRIER

Thé à l'Auditorium de la Baie d'Hudson offert par les Dames de Sainte-Anne de Saint-Joachim, de 2h. à 5h. p.m. Bridge, Whist, Vente de pâtisseries.

Des droits de douane contre Berlin-Ouest?

Washington. — Les communistes menacent maintenant d'imposer des droits de douane sur les marchandises qui passent par l'Allemagne de l'est à destination ou en provenance de Berlin-Ouest afin, semble-t-il, d'isoler la ville davantage.

Cette menace est proférée par l'organe officiel du parti communiste allemand "Neus Deutschland". Le journal affirme, en effet, que le Parlement de secteur soviétique se réunira prochamement et que des droits seraient imposés sur toutes les marchandises qui quittent Berlin-Ouest ou qui entrent dans cette ville par chemin de fer, camion ou bateau.

Travaux de $40 millions à Nanaimo

Vancouver. — Macmillan, Bloedel and Power River Ltd. annonce qu'elle doit procéder à un programme d'expansion de $40 millions à sa papeterie de Nanaimo, en Colombie-Britannique.

M. J. V. Clyne, le président du conseil d'administration, a déclaré que les travaux préliminaire étaient déjà commencés et que la construction sera terminée au printemps de 1964.

Ces travaux d'expansion auront pour résultat de porter à 400,000 tonnes la capacité de son moulin de Vancouver, contre 225,000 à l'heure actuelle. La compagnie emploie présentement 500 hommes à son établissement de Harmac et cette expansion fournira, directement ou indirectement, plus de 400 nouveaux emplois.